



De la cour à la rue

Ethnographie de l'assainissement dans deux petites villes du Burkina Faso (Boromo, Réo)

Anne-Lise Granier
Issouf Héma
Peter Hochet

Février 2007

Ce travail a été réalisé dans le cadre des activités du Laboratoire Citoyennetés sous la responsabilité de Jean-Pierre Jacob et Peter Hochet.

Référence bibliographique pour citation

Granier Anne-Lise, Issouf Héma & Peter Hochet, 2007, « De la cour à la rue. Ethnographie de l'assainissement dans deux petites villes du Burkina Faso (Boromo, Réo) », Étude RECIT n°16, Laboratoire Citoyennetés, Ouagadougou, 49 p.

Résumé

La première partie de ce rapport fait un bilan de l'action communale en matière d'assainissement à Boromo et Réo. Dans aucune des deux communes on ne voit se mettre en place une vision intégrée de l'activité, fondée sur un plan d'ensemble de l'aménagement de la ville et l'installation d'un service d'hygiène performant (enlèvement des ordures, entretien des caniveaux, latrines, traitement des eaux usées). En revanche, certains lieux publics suscitent une offre privée de service qui se fait parfois en anticipation de l'expression d'une demande solvable de la part des municipalités. Le secteur de l'assainissement est perçu comme un domaine créateur d'emplois (ou tout au moins d'occasions de rémunérations occasionnelles) au niveau local.

La seconde partie décrit les conceptions locales de la propreté et de la salubrité, les pratiques privées de traitement des déchets et l'usage de leur dépôt pour marquer la limite entre espace approprié et espace non approprié. Elle montre notamment que les pratiques de traitement des déchets fonctionnent selon une séquence de gestes de type « jeter puis balayer » dont le déroulement dans le temps varie selon les produits et selon les catégories sociales. Elle montre également que le traitement des déchets est internalisé par les ménages d'agriculteurs qui les recyclent en grande partie dans leurs champs, tandis que les ménages qui ne pratiquent plus l'agriculture fournissent l'essentiel des décharges sauvages qui encombrant l'espace public.

En conclusion, le rapport repère quelques variables déterminantes de la construction progressive de l'assainissement comme problème social : effectivité du lotissement, cessation des activités agricoles, création d'un marché de l'assainissement liés à des lieux publics. Elles sont issues de la comparaison entre les dynamiques de nos deux villes, sensiblement de même taille, mais qui subissent plus ou moins l'influence de la ruralité.

Mots clés : assainissement, espace public, problème social, perceptions de l'hygiène, Boromo, Réo

Abstract

The first part of this report assesses the municipal sanitary services in Boromo and Réo. Neither municipality displays the development of an integrated vision based on town planning and effective sanitation services (garbage disposal, drainage maintenance, latrines, waste water treatment...). In addition, private services in certain public places are being offered in anticipation of municipal demand. The sanitation sector is perceived as generating local employment, or providing, at minimum, opportunities for occasional remuneration.

The second part describes local perceptions of hygiene, private waste treatment practices and the use of dumps to mark the distinction between owned and free spaces. It shows that waste treatment practices function along such sequence of gesture as "throw, then sweep", which varies with the nature of the waste and the social category of the actor. It also shows that waste treatment is internalised by agricultural households which recycle a major part of their waste in their fields, whereas households that do not practice agriculture greatly contribute to the unauthorized dumps encroaching on public space.

In conclusion, the report identifies some of the determining variables for the gradual construction of the sanitation as a social problem: effectiveness of zoning, abandonment of agricultural activities, development of a sanitation market linked to public spaces. These variables were determined by comparisons between the dynamics of the two towns, which are of similar size, but display different levels of rural influence.

Key words: sanitation, public space, social problem, local perceptions of hygiene, Boromo, Réo

Laboratoire Citoyennetés
BP 9037 06 Ouagadougou Burkina Faso
(226) 50.36.90.47
ace.recit@fasonet.bf
www.ace-recit.org

Table des matières

Sigles et abréviations.....	- 5 -
<i>Introduction.....</i>	- 7 -
Le déroulement de l'enquête.....	- 8 -
Présentation des villes de Boromo et de Réo	- 8 -
Boromo.....	- 8 -
Réo	- 9 -
<i>L'offre d'assainissement : Institutions et initiatives.....</i>	- 10 -
Les institutions publiques.....	- 10 -
Le rôle des mairies.....	- 10 -
La Direction de l'environnement et du cadre de vie.....	- 11 -
Le District sanitaire	- 12 -
L'Onca.....	- 12 -
Deux visions de l'assainissement	- 12 -
Les initiatives privées.....	- 13 -
Les associations.....	- 13 -
Les initiatives individuelles.....	- 14 -
Deux types d'initiatives.....	- 15 -
La gestion publique des déchets.....	- 16 -
La gestion des latrines	- 16 -
La gestion des déchets solides	- 20 -
Bilan des actions financées par l'aide au développement.....	- 22 -
Les logiques de l'offre d'assainissement	- 24 -
L'offre actuelle.....	- 24 -
Les porteurs de l'offre et leurs logiques	- 24 -
<i>La propreté, métaphore de l'intégrité et de l'intégration.....</i>	- 25 -
Hygiène et propreté.....	- 25 -
Souillure et saleté	- 25 -
Les excréments corporelles	- 25 -
Le « cœur noir » ou la souillure.....	- 27 -
La mise en ordre de la cour et du corps : métaphore de la moralité.....	- 27 -
<i>Modes habituels d'assainissement.....</i>	- 29 -
« Jeter, puis balayer » : une séquence habituelle de gestes	- 30 -
Les formes de stockage des déchets domestiques	- 32 -
Les tas d'ordures de la concession.....	- 32 -

Les fosses fumières : la version technique du trou à déchets.....	- 35 -
Le difficile traitement des eaux usées.....	- 36 -
Les latrines	- 36 -
La vidange des fosses	- 36 -
Les eaux de lessive et de vaisselle.....	- 37 -
La difficile gestion des eaux pluviales.....	- 37 -
La question des « sachets noirs »	- 38 -
Le sachet usagé comme fumier.....	- 39 -
Le sachet usagé recyclé	- 39 -
Le sachet noir usagé : un déchet public inutile et nuisible	- 40 -
<i>Logiques de construction de l'espace – les ordures comme limite.....</i>	- 42 -
<i>Ouverture : la transformation de l'assainissement en problème social.....</i>	- 43 -
<i>Annexe</i>	- 45 -
L'intervention inachevée de la Fondation Nature et Vie.....	- 45 -
<i>Bibliographie</i>	- 46 -

Sigles et abréviations

ADP	Assemblée des députés du peuple
AN	Assemblée nationale
APP	Activités pratiques de production
CDN	[<i>Ce Dwo Ne Nye</i>] (« l'union fait la force », association, Réo)
CEBNF	Centre d'éducation de base non formelle
Clac	Centre de lecture et d'animation culturel
CM	Centre médical
CMA	Centre médical avec antenne chirurgicale
CNR	Conseil national de la révolution
Coges	Comité de gestion
Crepa	Centre régional de planification de l'assainissement
DPEBA	Direction provinciale de l'enseignement de base
DRECV	Direction régionale de l'environnement et du cadre de vie
Ficom	Fonds d'investissement communal
ICP	Infirmier chef de poste
IGIP	Ingenieurs Gesellschaft für International Planungsaufgaben
MATD	Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation
MJ	Ministère de la Jeunesse
MRA	Ministère des Ressources animales
MCD	Médecin chef de district
MS	Ministère de la Santé
Onatel	Office national des télécommunications
Onea	Office national de l'eau et de l'assainissement
PDELSAB	Programme de développement local/Sanguié-Boulkiemde
PEV	Programme élargi de vaccination
PNGT	Programme national de gestion des terroirs
PM	Premier ministre

Sefelec	Société française d'électricité
Sieca	Service d'Information, Éducation et Communication en matière d'Assainissement
Sita	Société industrielle de transport automobile
Sitaf	Société industrielle de transport automobile africaine

INTRODUCTION¹

Comme l'ont fait remarquer les auteurs de l'étude Shadyc-Gril (2002), dans les villes d'Afrique de l'Ouest le promeneur, comme l'observateur attentif, est souvent frappé par la contradiction entre l'extrême propreté corporelle des gens et l'insalubrité générale de l'espace de la ville. On peut s'étonner aussi du décalage entre le dégoût exprimé pour cette insalubrité et la pratique fort généralisée de jeter sachets et autres emballages à terre, tant dans la cour que dans la rue.

L'assainissement, en renvoyant à la propreté et à la souillure, véhicule des jugements de valeurs naturalisés et conçus par les individus comme universels. L'incorporation de ces conceptions sous la forme de « schèmes pratiques »² mis en œuvre implicitement a deux conséquences immédiates. L'une, morale, qui fait s'étonner le promeneur « étranger », l'autre, plus analytique, qui masque le fait que ces schèmes ont une histoire, et souvent une histoire qui relève de l'arbitraire et de raisons extérieures à l'assainissement. Par exemple, les pratiques européennes en matière d'assainissement public et privé sont le fruit d'une histoire qui commence au XIX^{ème} siècle avec les mouvements hygiénistes, d'abord scientifiques puis largement relayés par les pouvoirs publics. L'hygiénisme peut être défini comme :

« ... le très vaste projet de contrôle sanitaire et social conçu clairement par les médecins dès la fin du XVIII^{ème} siècle, mis en œuvre de façon de plus en plus efficace à partir des années 1820-1830 mais qui connut véritablement son apogée au tournant du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle, du fait notamment de l'impact de ce qu'il est convenu d'appeler la « révolution pastorienne » (Mucchieli, 2002 : 82).

Les « poubelles » françaises sont l'œuvre du Préfet de la Seine Eugène Poubelle qui en imposa le système avec vigueur aux Parisiens qui avaient jusque-là l'habitude de jeter leurs déchets dans la rue (Arrêté préfectoral du 7 mars 1887). Dans le cadre d'une ethnologie de l'assainissement, cette anecdote n'en est pas une. Elle souligne que l'assainissement est une question de discipline, d'action publique et d'incorporation de l'espace public. De nombreuses études historiques montrent qu'il entre dans la formation de l'État moderne au tournant du XVIII^{ème} et du XIX^{ème} siècle (voir par exemple Frioux 2002 ; Schoonbaert 2004 ; Mucchieli, Ibid.). En France, l'assainissement a été un des supports de la construction volontariste de l'espace public et de l'action publique par l'État (notamment à partir de la série de lois de 1807 relatives à la construction de l'État dans ses institutions et son territoire).

L'assainissement renvoie tout à la fois à la cognition à travers les rapports au corps, à l'espace habité et à l'espace politique ; à la culture à travers les herméneutiques locales dont il est l'objet (notamment les métaphores de la moralité, de l'intégrité et de l'intégration dont la propreté est le support) ; au politique à travers la construction locale de l'espace public et de la puissance publique. En cela, l'intention qui a guidé cette étude est à la fois descriptive et analytique. D'une part, nous donnerons une description à l'échelle micro des conceptions et des pratiques d'assainissement des institutions publiques et des habitants de la ville et, d'autre part, en comparant les résultats issus des deux villes nous pourrions dessiner une ébauche des déterminants de la transformation de l'assainissement en problème public local.

¹ Le présent rapport a été relu par Lacina Ivo.

² Pierre Bourdieu (2000 [1972]) utilise ce terme pour décrire l'incorporation des normes et leur fonctionnement implicite. Beaucoup de normes sociales sont incorporées, et sont des réponses pratiques à des problèmes pratiques sans que l'individu ait besoin d'y penser. Ces normes apparaissent aux individus comme naturelles et universelles. Elles deviennent explicites en situation de crise, lorsque le problème change de nature ou que, placés dans un environnement social différent, les acteurs sont obligés de fournir des réponses de nature différente de celles collectivement admises.

Le déroulement de l'enquête

La recherche, de type qualitatif, a été menée dans les villes de Réo et de Boromo. Elle a compté deux phases de travail : la première, d'octobre 2005 à janvier 2006, a consisté en une observation large des services publics délivrés à Boromo et à Réo par une équipe de quatre chercheurs. La seconde, de février à juin 2006, a plus particulièrement traité de l'assainissement.

A Réo, les enquêtes ont été menées dans les neuf secteurs de la ville, essentiellement auprès des Lyela. A Boromo, les entretiens ont été effectués dans les quatre secteurs auprès de nombreux groupes : winye, [jula], dagara-[jula], yarga.

Deux types d'observations ont été menés. D'une part, une observation participante, favorisée par le logement des chercheurs, au sein d'une grande famille à Réo, dans une cour de plusieurs locataires à Boromo. D'autre part, l'observation et la description de différents lieux, tels que latrines publiques et privées, les gares, les marchés et écoles, ainsi qu'une observation des structures médico-sanitaires (toilettes, système d'évacuation des déchets solides et liquides, notamment).

Les entretiens ont été menés auprès de 200 personnes de sexe, d'âge, d'activités professionnelles et de positions sociales différents (usagers, autorités communales, autorités coutumières et religieuses, représentants des services déconcentrés, associations, acteurs privés, commerçants, usagers, etc.). Ces entretiens, de type semi-directif, ont le plus souvent été menés en français ou en [jula], plus rarement en lélé. Les entretiens ont été menés par une ou deux personnes auprès d'une ou plusieurs enquêtés. Cette méthode laissait la possibilité à celui qui ne menait pas l'entretien de noter toutes les questions qui lui semblaient avoir été omises. Les chercheurs se sont répartis par équipes de deux et ont effectué de nombreuses permutations dans la composition des groupes.

Présentation des villes de Boromo et de Réo

Boromo

Boromo est au début XIX^{ème} siècle une escale importante pour les colporteurs pratiquant le commerce à distance le long d'une piste qui relie le Ghana au Mali. Les Winye, qui sont les premiers à y avoir installé une cité durable, perturbent considérablement les activités commerciales par les ponctions qu'ils pratiquent sur les marchandises qui circulent. Ils sont chassés du village vers 1860 par un marabout marka, Mahamadou Karantao, qui lance un *jihad* contre eux mais paraît surtout soucieux d'assurer la liberté de circulation des marchandises dans la zone. Ayant soumis la région, Karantao installe les groupes qui l'ont aidé dans sa conquête – notamment des colporteurs/guerriers yarse, dagara-[jula]et [jula] – à Boromo et nomme un chef politique parmi eux.

Chassés de leur site d'origine, les Winye n'y reviendront que soixante-dix ans plus tard, en pleine période coloniale. S'ils retrouveront une partie de leurs terres de brousse, ils ne récupéreront pas la possession des terres du village, partagées entre les groupes installés par Karantao et qui se considèrent comme en étant les propriétaires légitimes. C'est la raison pour laquelle ils accueilleront avec enthousiasme le lotissement de 1992 qui touche le secteur où ils vivent. Il leur permettra de se défaire de la pression foncière des cultivateurs issus du *jihad* qui, disent-ils, viennent travailler « *jusque sous [leurs] murs* ».

Progressivement le village, étape réputée du commerce itinérant au début du XIX^{ème} siècle, va s'agrandir pour devenir une petite ville de 11 000 habitants (1998), chef-lieu de département, chef-lieu de province et, depuis 2000, commune urbaine de plein exercice. Elle est surtout connue au Burkina Faso comme une halte obligée pour les voyageurs qui empruntent la route

nationale n° 1, à mi-chemin entre les deux villes les plus importantes du pays : Bobo-Dioulasso et Ouagadougou. La plupart de ses habitants sont pluriactifs et s'adonnent au moins partiellement au travail de la terre pour produire les quelques sacs de mil qui permettent de compléter l'ordinaire familial.

Boromo est érigé en chef-lieu de département par ordonnance n° 84-055/CNR/PRES du 15 août 1984 portant Découpage du territoire en 30 provinces et 250 départements³. La ville est sous la responsabilité d'un préfet. Elle devient une commune de moyen exercice par la Zatu n° AN IV-037/CNR/PRES du 21 mai 1987 portant Érection de villes en communes. Cette nouvelle commune est gérée par un préfet-maire.

En 1996, la province des Balé est créée en même temps que 14 autres par l'adoption de la loi n°09/96/ADP portant Création et dénomination de quinze provinces. Boromo est alors érigé en chef-lieu de province.

En septembre 2000, les premières élections municipales permettent l'installation d'un conseil municipal composé de douze membres. La municipalité a entamé son deuxième mandat depuis les élections municipales d'avril 2006 dans le cadre de la décentralisation intégrale, avec un conseil municipal composé de 24 membres (8 membres issus des secteurs de la ville et 16 conseillers provenant des villages environnants).

Boromo a connu deux opérations de lotissement : en 1956 et en 1992. La troisième opération, démarrée fin 2003, n'est toujours pas achevée. La ville est divisée en quatre secteurs qui regroupent environ une dizaine de quartiers traditionnels. La population est estimée à 11 232 habitants en 1996. Elle est hétérogène et se compose de groupes ethniques autochtones (winye) et allochtones (les populations issues du *jihad*). La religion musulmane est dominante.

La route nationale n° 1 traverse le centre-ville qui regroupe les secteurs lotis 1 et 4 (dont une partie est concernée par le lotissement en cours). Deux dépotoirs principaux au secteur 1 et au secteur 4 permettent le stockage des déchets. La ville est par ailleurs entourée de bas-fonds. Ils sont inondables et créent des zones périphériques, des « marges physiques, foncières et sociales » (Miras, 2002 :10), notamment aux secteurs 2 et 3, pauvres en infrastructures socio-économiques. Le secteur 2 par exemple est en partie loti, mais n'est pratiquement pas connecté au réseau d'adduction d'eau potable. Hormis les puits traditionnels, seul un forage permet aux ménages de s'approvisionner. Ces zones sont d'accès difficile en saison hivernale. Dans ces quartiers périphériques les ordures sont jetées dans des fosses fumières. Ces ordures collectées, et parfois triées, sont utilisées pour la fertilisation des champs.

La ville dispose actuellement d'un CMA. Un Centre Médical existe depuis l'époque coloniale, et l'antenne chirurgicale a été créée dans les années 1994-1995.

Globalement, la ville connaît de gros problèmes d'eau potable, notamment en saison sèche (voir Ouédraogo, 2007)

Réo

Les Lyela occupent la région du Sanguié depuis plusieurs siècles. Ils ont été soumis à de nombreuses invasions, d'abord mossi, puis peules dès le début du XIX^{ème} siècle et zaberma dans la seconde moitié du XIX^{ème}, avant d'affronter la colonisation française face à laquelle ils résistèrent tant qu'ils purent. L'installation des populations se fit par l'arrivée chronologique des familles Bassolet, Bamouni, Bassila et Bationo, lesquelles constituent de nos jours encore la chefferie du village.

³ Programme de Développement Communal de Boromo, LYNX, 2002 : 7.

C'est en 1984 que la province du Sanguié fut créée, avec pour chef-lieu Réo. Tout comme Boromo, Réo sera érigé par la Zatu n° AN IV-037/CNR/PRES du 21 mai 1987 en commune de moyen exercice sous la responsabilité d'un préfet-maire.

En mai 1995, Réo voit l'installation de son premier conseil municipal élu. Ce conseil sera renouvelé deux fois. D'abord en 2000, mais les élus ne parviendront pas au terme de leur mandat⁴ : ils seront remplacés par une délégation spéciale qui présidera aux destinées de la commune. En avril 2006, les populations élisent un nouveau conseil. La gestion de la ville par un préfet-maire a entraîné un ralentissement des activités de la commune.

La ville de Réo est passée par trois opérations de lotissement. Elle se répartit en neuf secteurs, couvrant les quartiers traditionnels, dont les trois premiers se partagent le centre-ville. La population est estimée à 12 835 habitants en 1996. Contrairement à Boromo, la population de Réo est très homogène, principalement constituée d'autochtones. L'arrivée précoce des missionnaires justifie la forte pratique de la religion catholique.

La ville de Réo est traversée par la nationale n°21 allant de Koudougou à la frontière malienne, non bitumée, avec un trafic peu dense.

Réo a disposé de la première école primaire et de sa première formation sanitaire dès 1940. En termes d'infrastructures de santé, Réo dispose d'un CM (Centre médical), d'un CSPS et d'une maternité, commune à ces deux structures.

La province du Sanguié est située dans une zone fortement drainée par les affluents du Mouhoun. Parmi eux, le *Voua-So*, qui alimente une partie du département de Réo⁵. Des bas-fonds cernent le centre-ville, créant, comme à Boromo, des périphéries pour l'essentiel non loties. Ces périphéries ne sont pas desservies par les services de l'Onca : les ménages s'approvisionnent essentiellement aux puits. Seuls les secteurs du centre-ville (1, 2 et 3) sont pourvus en bornes-fontaines. Les habitants rencontrent de grosses difficultés d'approvisionnement en eau potable.

De manière générale les ordures ménagères sont déposées dans des [*plu gorro*] (littéralement : trou à ordures), avant d'être déversées dans les champs ou les jardins. Des bacs à ordures sont déposés au marché : ils reçoivent principalement les déchets du marché, de la mairie et des différents services techniques qui se trouvent au centre-ville.

L'OFFRE D'ASSAINISSEMENT : INSTITUTIONS ET INITIATIVES

Les institutions publiques

Le rôle des mairies

La gestion des déchets au Burkina Faso est régie par la loi n°005/97/ADP du 30/01/1997, portant Code de l'environnement. Cette loi et son décret d'application (n°98-

⁴ Lors de la première année de son mandat, le maire quitte le PAREN pour rejoindre le CDP. Le conseil municipal fait un blocus et refuse de se réunir pendant plusieurs mois. Le préfet saisit alors l'article 110 de la Loi N°042/98/AN portant Organisation et fonctionnement des collectivités locales et le conseil des ministres décrète le placement de la commune sous délégation spéciale.

⁵ PDC, 2004 : 17

323/PRES/PM/MEE/MATS/MIHU/MS/MTT du 28/07/1998) réglementent la collecte, le stockage, le transport, le traitement et l'élimination des déchets urbains.

Selon l'article 34 de ce code, depuis la décentralisation il revient aux responsables locaux de prendre les dispositions réglementaires au niveau des communes pour organiser la gestion des déchets. A Boromo comme à Réo, une ligne budgétaire est prévue dans la nomenclature des communes concernant la gestion de l'assainissement. Cette ligne n'est cependant pas ouverte parce que la gestion des déchets domestiques ne génère pas de revenus ou tout au moins ne peut pas être équilibrée en dépenses et en recettes :

« La mairie n'a pas d'ouverture budgétaire pour l'assainissement car cette activité est d'abord considérée comme un service social. Lors de la cession budgétaire 2004 on avait voulu ouvrir le chapitre, mais les retombées de ce chapitre sont plus sociales que d'ordre financier » [K. Onaja Barro, secrétaire générale de la mairie, Boromo, 13/04/06].

Les actions de la mairie de Boromo ont consisté ces dernières années à confier en prestation de service l'assainissement des infrastructures qu'elle gère (autogare, marché). Deux prestataires se partagent le marché extrêmement restreint de l'assainissement de l'autogare nouvellement construit. Il s'agit de l'entreprise de Salam Guira, qui gère quatre latrines et trois urinoirs, situés du côté ouest de l'autogare, et de l'entreprise de Saada Sankara, qui s'occupe des urinoirs situés du côté est de l'autogare. La première entreprise s'occupe également du ramassage des ordures de la gare routière et du marché. Un troisième prestataire, Salif Kaboré, devrait entrer en jeu dès que les latrines situées à l'étage du bâtiment central de l'autogare seront raccordées à l'eau courante. La mairie perçoit une redevance qui s'élève à 30 000 francs CFA par mois sur les activités de ces entreprises.

La mairie organise également des journées de salubrité une ou deux fois par an :

« Ce qu'on a pu faire avec la mairie, ce sont les journées de salubrité. A certains moments on convoque toute la population, on fait sortir le crieur public et on demande à chacun de balayer sa cour et les alentours de sa cour, puis on cible des gens qui vont nettoyer des lieux publics... On balaie la gare, les dépotoirs, les services, l'hôpital, la mairie, le haut-commissariat. Cela se fait au moins une fois par an. On avait prévu une fois par trimestre, mais ce qu'on a pu faire c'est une fois par an » [M. Lourogo, Boromo, 11/04/06].

Initialement prévues pour une sensibilisation de la population à l'importance d'une prise en charge des lieux publics, ces journées de salubrité sont de plus en plus perçues comme des occasions d'obtenir un peu d'argent de poche. En 2006, la mairie de Boromo a rémunéré les cinquante premiers inscrits au nettoyage des services administratifs 1 000 francs CFA par jour pour les nettoyeurs, 2 000 francs CFA par jour pour les charretiers.

A Réo, compte tenu de la démission du conseil municipal en 2000, la mairie, gérée par délégation spéciale jusqu'en 2006, a dès le départ été moins impliquée dans la gestion des déchets. Elle a apporté quelques appuis aux associations qui s'occupent du nettoyage des services publics et du marché. Les usagers s'avèrent moins critiques qu'à Boromo vis-à-vis de la mairie, en raison du niveau d'urbanisation moins élevé et de la relative propreté de la ville (moins de déchets non dégradables). Avec la mise en place d'un nouveau conseil municipal, de nouveaux objectifs sont probablement envisageables.

La Direction de l'environnement et du cadre de vie

A Réo, ce service existe mais n'a aucune action dans le domaine de l'assainissement. Pour la Direction de l'environnement et du cadre de vie de Boromo, la question de l'assainissement est importante. Son directeur dit avoir pris contact avec la mairie et posé le problème de l'insuffisance des dépôts d'ordures. Le directeur de l'environnement insiste sur le fait que tant

qu'un budget ne sera pas dégagé par la mairie pour l'assainissement de la ville, la question de salubrité ne pourra pas être réglée.

Le District sanitaire

L'article 42 du Code de l'hygiène publique assigne aux services de santé « *la surveillance et le contrôle de l'hygiène des denrées alimentaires* ». Pour ce faire, les districts sanitaires disposent d'un Service d'information, d'éducation et de communication en matière d'assainissement (Sieca). Les districts collaborent, en principe, avec les mairies à la mise en place d'une structure municipale de suivi de l'hygiène et de l'assainissement. Selon la responsable du Sieca de Boromo, un budget « assainissement de la ville » doit être prévu par la mairie, mais rien n'a été mis en place jusqu'à maintenant, situation qu'elle déplore fortement. Pour elle, la santé d'une population dépend de l'assainissement du cadre de vie, et il est du devoir de la mairie de créer un cadre de concertation entre les différentes structures qui s'intéressent à la question. Cela permettrait une meilleure sensibilisation des usagers en matière d'assainissement et d'hygiène.

L'Onea

Au Burkina Faso, l'approvisionnement des populations en eau potable relève du monopole de l'Onea. L'Office national de l'eau et de l'assainissement a pour rôle l'approvisionnement et l'assainissement à travers le recueil des eaux usées, le traitement et la réalisation d'infrastructures sanitaires. En théorie, l'Onea a une action de sensibilisation dans la gestion des déchets, la réalisation de systèmes d'évacuation autonomes (latrines privées) et publics (construction de latrines dans les lieux publics). Mais face au manque de ressources financières, les actions de l'Office se résument à l'approvisionnement en eau par l'installation de branchements particuliers et de bornes-fontaines gérées par des acteurs privés sous contrat, à la réparation des pannes sur le réseau, au recouvrement des factures et des taxes d'assainissement⁶.

Deux visions de l'assainissement

A Boromo comme à Réo, l'offre publique d'assainissement est prise entre deux visions :

- une vision « intégrée », défendue par les services techniques (environnement, district sanitaire) qui ont leurs missions spécifiques dans le domaine (les inspections sanitaires, l'éducation à l'environnement) et militent par ailleurs, dans le contexte nouveau amené par la décentralisation, pour une appréhension globale des problèmes posés par l'assainissement portés par les communes (hygiène publique et privée, collecte et évacuation des ordures, des eaux pluviales). Ceci notamment à travers la mise en place d'un cadre de concertation rassemblant tous les acteurs intervenant dans le domaine et d'un service de l'hygiène communal renforcé, qui serait chargé de la mise en œuvre d'un plan d'action ;
- des communes qui fonctionnent par projets successifs d'aménagement et d'équipement (lotissement, construction d'infrastructures : mairie, maison de la femme, des jeunes, autogare, marché...⁷), font face par le recours à la prestation de service à l'entretien des dites infrastructures une fois celles-ci réalisées mais ne tiennent pas spécialement à adopter une vision globale sur le sujet. Les édiles savent que l'assainissement reste, dans le contexte de petites villes comme Réo ou Boromo, un domaine non rentable (« social »

⁶ En toute logique, les taxes d'assainissement devraient être reversées aux communes puisque l'activité d'assainissement leur est transférée.

⁷ Les plans de développement communaux, qui ressemblent à de véritables catalogues des infrastructures à financer, reflètent très nettement cette vision du développement par projet.

comme ils le disent) pour lequel il n'est pas facile d'équilibrer dépenses et recettes. Bien qu'il soit communément admis que les deux villes sont « sales » (c'est-à-dire remplies de déchets non évacués), il n'existe pas, on l'a dit, de demande suffisante pour la collecte et l'évacuation des ordures ménagères, ce qui rend tout à fait aléatoire la mise en place d'un service dont on puisse espérer qu'il soit financé par une redevance. Ils se satisfont donc fort bien de quelques actions spectaculaires comme les journées annuelles de salubrité ou la mise en place « *sur le papier* » d'un service d'hygiène.

Au travers des désaccords feutrés entre services techniques et mairies, ce sont au fond deux conceptions de la « grandeur » de la ville qui s'affrontent. L'une jauge la ville à son état technique d'aménagement et de propreté et à la qualité de vie qu'y en découle. L'autre, orientée vers le prestige et la visibilité, considère qu'une ville s'apprécie au nombre et à la qualité des infrastructures publiques qui y sont présentes, quel que soit par ailleurs l'état d'encombrement des espaces qui séparent ces différentes réalisations.

Les initiatives privées

Les associations

▪ *A Boromo*

Plusieurs associations ont été créées dans le dessein de contribuer à l'assainissement de la ville. Parmi ces associations figurent :

▷ L'association [*rig jinogo*] (« chasser l'eau sale »)

Cette association a été créée sur l'initiative de Salam Guira, qui en est le président. Elle regroupe dix-sept personnes et mène des activités trois à quatre fois par an au sein de la ville (nettoyage de lieux publics, sensibilisation, reboisement, etc.).

▷ L'association Hygiène et assainissement

Cette association, créée en 2004, regroupe environ quinze personnes, dont douze participent de façon permanente aux activités organisées. Les membres de cette association ont été formés par Martine Lourogo, responsable du Sieca, sur les modes de transmission du paludisme, afin qu'ils puissent mener des campagnes de sensibilisation sur le sujet. Elle a reçu l'année dernière un financement du « Programme paludisme » pour mener des activités de sensibilisation : un contrat a été signé avec le district sanitaire de Boromo.

▷ L'association AJBSE (Association des Jeunes de Boromo)

Cette association est active depuis juillet 2003 mais est officiellement reconnue par la mairie depuis le 15 avril 2004. Localisée au secteur n°3 de Boromo, elle est composée de 36 personnes dont la majorité des membres est instruite. Cette association a déjà mené des activités de reboisement en collaboration avec le service de l'environnement et prend une part active aux journées de salubrité dans différents services de la ville.

▪ *A Réo*

A Réo, la propreté de la ville est assurée depuis peu par deux associations féminines : [*Ce dwo-ne nye*] (« l'union fait la force », CDN) et [*Pia tiene yija*] (« chercher le bien, Dieu est grand »). Les responsables de ces associations occupent des postes dans l'administration communale : Jacqueline Bassolé, responsable de CDN, a siégé au conseil de la délégation spéciale et Joseph Bationo, vice-président de l'association [*Pia tiene yija*], est agent de la mairie.

▷ L'association CDN

Une dizaine de femmes de l'association CDN s'occupe depuis août 2005 du nettoyage de divers services administratifs de la ville. Les femmes de cette association viennent de quartiers différents et pratiquent toutes le jardinage. Elles ont été choisies par la présidente de l'association pour mener cette activité. De condition modeste, elles travaillent de façon bénévole et attendent qu'un éventuel contrat de prestations soit signé pour avoir quelques revenus subsidiaires. A ce jour, aucune d'entre elles n'a reçu de salaire. On peut faire un parallèle entre ces femmes vivant cette situation et les « supplétifs » et intérimaires qui acceptent des emplois non rémunérés dans les bureaux des services administratifs, en attendant un éventuel futur emploi.

▷ L'association [*Pia tiènè yi dia*]

Les femmes de cette association (créée il y a une dizaine d'années) moins importante en taille que CDN sont pour la plupart des commerçantes de légumes au marché. Elles s'occupent de nettoyer les couloirs du marché et occasionnellement de certains lieux publics. Le besoin d'emploi rémunéré apparaît moins dans les propos des femmes de cette association que celui d'une volonté de « propreté » liée à leur activité de vendeuses de légumes et donc à leur lieu de travail.

D'autres groupes mènent également des activités épisodiques de salubrité dans les lieux publics, comme le lycée et l'hôpital. Il s'agit notamment de mouvements d'action catholique tels que la JEC (Jeunesse étudiante catholique) ou les Scouts.

Les initiatives individuelles

A Boromo, il existe également certaines initiatives individuelles bénévoles en matière d'assainissement. Tel est le cas d'Issouf Guira qui s'occupe depuis un an d'un lieu de dépôt d'ordures situé au secteur n°1, à l'intersection de deux rues, près de son habitation. L'accumulation de ces déchets entraîne très souvent l'obstruction des voies.

Sur initiative propre, I. Guira s'est investi dans le nettoyage de ce dépotoir. Il sarcle les déchets solides non dégradables, forme des tas et les brûle. Il collecte ensuite le compost, constitue de grands tas qui seront transportés et utilisés pour l'enrichissement des champs.

Portrait d'Issouf Guira

Issouf Guira est un habitant du secteur 1, âgé de 44 ans, né à Abidjan où il a grandi. Monogame et père d'un enfant, il s'installe en 1983 à Boromo pour une durée de quatre ans, avant de retourner en Côte-d'Ivoire. Suite au décès de son père en 1990, il revient s'installer à Boromo et s'investit dans le commerce de tomates et d'animaux (volaille, moutons) en direction de la Côte-d'Ivoire. Il tente de travailler sur les terres familiales, sur la rive gauche du Mouhoun, mais les champs ayant été déguerpis (ils sont sur le passage des éléphants qui viennent de la forêt classée des deux Balé), il revient sur des champs qui ne sont plus fertiles.

Il poursuit donc son activité commerciale, mais se voit confronter à quelques difficultés (pertes, crédits non remboursés, etc.). Issouf Guira décide alors de nettoyer la rue où il habite et de rassembler les ordures du quartier pour les brûler. Il entasse ainsi un fond de poubelle que beaucoup s'empressent de lui demander pour leurs champs. En un premier temps, il se heurte au regard de ceux (dont sa femme) qui ont des difficultés à comprendre l'intérêt de son action. Puis, une nouvelle perception de son investissement s'installe doucement : il reçoit de nos jours régulièrement encouragements et sollicitations.

Ce n'est que depuis janvier 2006 qu'il décide d'allier sa volonté à rendre la ville propre et celle de recycler les déchets collectés en les utilisant dans son propre champ. Il est aujourd'hui dans l'attente d'éventuels bailleurs qui lui permettront de former un groupe de nettoyage et de recyclage des déchets, surtout organiques.

Des initiatives plus ponctuelles peuvent apparaître. Dans l'un des quartiers du secteur 1 de Boromo, avant l'hivernage des jeunes ont pris l'initiative de creuser un caniveau dans la rue, afin

de faciliter, d'une part, l'évacuation de l'eau et, d'autre part, l'accès à la rue au moment de la saison des pluies :

« Tu vois ce qu'on est en train de faire ? Ce n'est pas le maire qui a fait, c'est nous qui sommes en train de creuser un fossé. Un voisin et moi, on a dit qu'on va se réunir pour faire ça. On veut que le quartier soit beau, mais on ne sait pas comment faire. Si la pluie vient, on ne peut pas passer. Donc nous sommes nombreux à faire ça. Sinon il y a des gens qui ne pourront pas circuler, même pour venir à l'atelier ce n'est pas possible. On a creusé jusqu'au bas-fond. Le maire de Boromo est venu, il a dit que c'est bien, que lorsqu'il y aura les moyens, il va venir ajouter sa part et ça sera une bonne chose » [S. Sinou, secteur 1].

Dans certaines rues de l'ancien quartier administratif (toujours au secteur 1), on observe également une prise en charge régulière, par les femmes, du nettoyage de leur rue. Tous les deux jours la rue est entièrement balayée : chaque femme nettoie de l'entrée de sa cour à la limite du mur de sa concession. Les ordures sont déversées sur un dépotoir au bout de la rue, à l'intersection de plusieurs voies, où un homme les prend en charge.

Pour les habitants de ces rues, la propreté ne se limite pas à l'espace privé, mais au « six mètres » (rues), qu'ils investissent à divers moments de la journée pour bavarder. Soulignons encore que ces familles ne cultivent pas, ne possèdent donc pas de tas de compost et sont pour la plupart des enfants d'anciens fonctionnaires.

A Réo en revanche, en dehors des fonctionnaires qui balaient quotidiennement leurs cours ainsi que la portion de rue située devant leur domicile, peu de gens entreprennent des actions d'assainissement en centre-ville.

« Personne n'entreprend des petits travaux pour améliorer la rue par exemple, ça ne se fait pas. Chacun occupe ses intérêts. Le problème de la rue ne concerne pas les autres. Chacun s'occupe de lui. Pour toi, tu fais sortir les saletés pour jeter, mais hors de la cour, ça ne te concerne pas » [L. Delma, Réo].

Il arrive quelquefois que des jeunes s'organisent pour réparer des portions de routes abîmées et demandent aux passants une contribution volontaire. La plupart les en dissuadent, en prétextant que de telles actions sont un frein aux interventions de la commune.

Deux types d'initiatives

L'offre privée d'assainissement comprend deux types d'initiatives :

- les initiatives d'individus qui, parce qu'ils sont bien introduits dans les institutions locales en charge de l'assainissement – ils y occupent des positions en tant qu'agent communal, prestataire de service ou fonctionnaire d'un service technique –, ont une vision globale de la demande en la matière (même s'il ne s'agit pas encore d'une demande solvable) et sont aptes à identifier les éventuelles niches d'emploi que les associations qu'ils ont suscitées pourraient occuper, de manière permanente (entretien d'une infrastructure) ou ponctuelle (journées de salubrité). L'objectif est en général de distribuer du travail ou des opportunités de rémunération spécifiques à un certain nombre de personnes liés à un leader, ce qui peut amener à des luttes entre groupes différents visant le même objectif, comme à Réo ;
- les initiatives d'individus sans contacts particuliers avec les institutions locales et qui cherchent, seuls ou en groupes, à remédier à un problème précis lié à leur environnement immédiat en l'absence d'une prise en charge officielle du problème. Ici, le facteur discriminant paraît être le courage d'entreprendre l'activité, c'est-à-dire de se distinguer des autres en investissant dans un domaine considéré comme peu sérieux, dégradant ou qui ne rapporte rien. Cette aptitude paraît plus présente à Boromo qu'à Réo.

Dans les deux cas, il s'agit de créer une situation de fait accompli, dont on espère qu'elle sera entérinée par la municipalité, l'offre privée concernant l'assainissement se transformant en offre publique. Les individus du second groupe ont pu être encouragés dans leurs initiatives par le parcours de certaines personnes qui font maintenant partie du premier groupe, mais qui ont commencé comme eux, avec peu d'appui (voir l'exemple de Salam Guira).

La gestion publique des déchets

La gestion des latrines

Les latrines publiques se situent généralement dans les gares, marchés, centres médicaux, écoles, mosquées ou églises. Des différences considérables sont à noter au niveau de l'utilisation des latrines publiques entre les villes de Boromo et de Réo. A Boromo, les latrines publiques fonctionnent relativement bien et sont plus ou moins sous contrôle de la mairie, tandis qu'à Réo, les tentatives de mise en place de latrines publiques ont toutes échoué.

▪ Les gares routières

Il n'y a pas de gare routière à Réo. Par contre, de nombreuses personnes s'arrêtent quotidiennement à la gare de Boromo, située sur l'axe Ouaga-Bobo : les voyageurs en transit profitent de l'arrêt du car pour s'approvisionner ou se soulager.

Les nouveaux bâtiments de l'autogare ont été construits en 2004-2005 sur financement Ficom. Des toilettes sont situées dans les deux angles de l'autogare, ainsi qu'à l'étage du bâtiment. On l'a dit, deux entreprises gèrent les toilettes de l'autogare et du marché, chaque gérant étant autonome dans sa gestion.

Dans l'entreprise S. Guira, trois employés s'occupent des latrines : deux en journée, de 6 h à 21 h et le troisième de 21 h à 6 h du matin. Les toilettes sont lavées trois fois par jours (2 h, 6 h et 10 h du matin) avec du savon liquide, du grésil, un produit contre les mauvaises odeurs et deux à quatre barriques d'eau (par jour). Bouilloires et pots sont à la disposition des usagers qui doivent payer 25 francs CFA pour le service. Les employées font une recette journalière de 5 000 à 7 500 francs CFA et de 1 000 à 2 000 francs CFA la nuit. Leur salaire mensuel est de 7 500 francs CFA pour ceux qui travaillent le jour, de 8 000 francs CFA pour celui qui travaille la nuit.

Portrait de Salam Guira

Salam Guira, issu de la famille Wouri Guira, était cultivateur. Des éléphants ayant détruit son champ, il abandonna la culture pour s'installer en ville dans les années 1990, où il chercha du travail. A l'ancien autogare, il trouva des latrines qui étaient mal entretenues. Ayant déjà vu des expériences de gestion réussies à Abidjan, il décida de saisir la préfecture pour s'en occuper. Le préfet lui donna des tôles et des chevrons et lui-même acheta du ciment, afin de rénover les latrines, qu'il ouvrit au public. En un premier temps, il fit payer l'entrée 10 francs CFA. Mais, le puits perdu se remplissant vite, il ne rentrait pas dans ses frais et fixa un tarif de 25 francs CFA. En 1992, une ONG en relation avec le Crepa, l'Onema et la Préfecture, décida de mettre en place un projet d'assainissement dans la ville de Boromo. S. Guira fut contacté : il constitua une équipe de douze personnes, avec laquelle il nettoyait le marché. En 2000, avec l'installation de la mairie, il fut sommé d'arrêter cette activité car il ne possédait pas d'inscription au registre de commerce. En 2003, il déposa un dossier à cet effet et ce n'est qu'après une délibération du conseil municipal qu'il obtint à nouveau le nettoyage du marché, du nouvel autogare et des latrines en décembre 2004.

Dans l'entreprise de S. Sankara, trois personnes s'occupent de l'entretien des urinoirs : deux en journée, une en soirée, après le départ du dernier car. Les toilettes sont lavées à l'eau savonneuse deux fois par jour. Dix bouilloires sont à la disposition des usagers. Un désodorisant liquide est

utilisé. Le tarif est de 25 francs CFA. La recette journalière est de 2 000 à 2 500 francs CFA. Les employés sont payés en fonction des recettes qu'ils font : une dizaine de jours peut s'écouler avant qu'ils soient rémunérés.

Les eaux usées des urinoirs sont recueillies dans des puits perdus : certains sont assez bien protégés, tandis que d'autres restent ouverts. Le contenu de ces puits perdus est vidé, puis transporté au pied de « la colline⁸ » (secteur 4), où sont également déversées les ordures du marché et de l'autogare.

La vidange des latrines pose un réel problème et nécessite l'appel régulier de vidangeurs manuels, rémunérés 15 000 francs CFA pour ce service. En cas de difficultés financières de l'entreprise, ce sont les employés qui doivent effectuer eux-mêmes ce travail de vidange.

D'une façon générale, les employés des entreprises privées rencontrent des problèmes avec les usagers : refus de payer, marchandage pour tenter de diminuer le prix, problèmes de monnaie (certains se présentent avec 5 000 francs CFA), etc. Par ailleurs, certains passagers refusent d'utiliser les toilettes la nuit et préfèrent se soulager aux alentours de la gare, dans les coins obscurs.

Un point d'eau est présent au niveau de l'autogare. Il est connecté à l'Onea, mais le compteur n'a pas encore été installé. L'approvisionnement se fait donc à la borne-fontaine du marché, laquelle est peu accessible en raison du nombre important de personnes qui viennent s'y servir.

▪ *Les marchés*

A Boromo, les toilettes du marché étaient fonctionnelles jusqu'en 2005. Elles étaient gérées par un particulier. Suite à un effondrement, elles sont actuellement en cours de reconstruction : les usagers utilisent soit les latrines des concessions voisines, soit celles de l'autogare.

A Réo le marché dispose de deux types de toilettes publiques, mais aucun n'est aujourd'hui fonctionnel. Les premiers ont été réalisés avec la construction du marché sur financement Ficom par Faso Baara. Leur gestion a été confiée à un privé, chargé du paiement d'une redevance au niveau de la mairie. Ils ont été mis en service moyennant une somme de 10 à 25 francs CFA en fonction du besoin. Mais cette expérience a été de courte durée, la population ne pouvant concevoir de payer pour ce type de service qui peut être facilement satisfait autrement, en brousse ou dans les espaces vacants : « *Ce sont des dépenses pour rien.* » Ces premières latrines ont donc été fermées. Seules les latrines dont l'accès est gratuit et où l'entretien est en principe assuré, sont quelquefois utilisées (écoles, dispensaire, mosquées, missions, etc.).

« Les W.-C. publics ne marchent pas parce qu'il faut payer. En allant vers le haut-commissariat il y a un terrain vaste avec des arbustes. Donc les gens peuvent aller se soulager là bas » [F. Kambine, Réo].

D'autres latrines ont été ensuite construites par le Projet hydraulique lié à l'Onea entre 2000 et 2002. Mais cette deuxième expérience a également échoué.

L'utilisation des latrines demande un apprentissage. Les utilisateurs des toilettes publiques sont prioritairement ceux qui ont l'habitude des latrines privées. Or à Réo, il y a très peu de latrines privées. En conséquence, les personnes contraintes d'utiliser les latrines publiques le font avec répugnance et mettent en avant les difficultés liées à l'insalubrité, l'enfermement, les mauvaises odeurs...

⁸ La « colline » désigne pour l'ensemble de la population une élévation située au centre de Boromo où sont déversées les ordures. C'est également un lieu de culte important des Winye de Boromo.

« Il y a des gens qui n'ont pas l'habitude d'aller au W.-C., comme les vieilles. Elles ne savent pas faire, elles préfèrent aller dehors ... Moi je n'aime pas aller au W.-C. pendant la chaleur car il y a une odeur qui gêne et quand tu es assis à côté du trou il y a une odeur qui te tape. Moi, je vais dehors. Je n'arrive pas à supporter. Même au centre de formation, les W.-C. sont bien entretenus là-bas, mais pendant la chaleur ... » [F. Kambine, Réo].

Les usagers urinent et défèquent devant les portes des toilettes publiques, dans les couloirs, dans l'enceinte des toilettes ou bien même à l'intérieur du marché, dans des endroits favorables à l'abri des regards. Une odeur nauséabonde se dégage aux abords de ces latrines, où les porcs pataugent. Aucune sanction n'est prise à l'encontre de telles pratiques.

▪ *Les écoles*

Toutes les écoles sont pourvues en latrines, mais toutes ne sont pas fonctionnelles. A Réo, le programme d'assainissement de l'Onca avait, en collaboration avec l'école, sensibilisé les enfants à l'hygiène corporelle ainsi qu'à l'utilisation des latrines. Mais cette sensibilisation n'a pas eu les résultats attendus et l'utilisation des latrines reste intermittente. Des traces d'urines et de selles sont couramment observées à côté du trou et des odeurs se dégagent à plusieurs mètres de là.

A l'école « Réo application » par exemple, sur sept latrines construites en 2000 par le Projet hydraulique, deux ne sont plus fonctionnelles car les clés ont été perdues, deux sont réservées aux enseignants et aux élèves de CM2. Les trois autres sont utilisées par l'ensemble des élèves des classes de CP1 au CM1 (soit six classes au total).

A l'école primaire A de Kyon, village voisin de Réo, aucune des six latrines n'est fonctionnelle : il n'y a plus de portes et une partie du toit a été détruite. Des herbes hautes en empêchent l'accès. Les élèves se soulagent dans un espace boisé, à une dizaine de mètres de là. Quant aux deux latrines de l'école primaire B de Kyon, elles ont été réquisitionnées par les enseignants pour leur usage personnel, car ils n'en possèdent pas dans leurs cours. Les élèves défèquent donc aux alentours de l'école.

Dans certaines écoles de Réo, le nettoyage des latrines s'effectue sous la responsabilité d'un enseignant, dans le cadre des activités pratiques de production, durant quarante-cinq minutes environ. Toutefois, l'organisation de cette activité est difficilement assurée de façon régulière et ce sont plutôt les élèves punis qui ont cette charge.

Dans certains établissements, les plus jeunes (du CP1 au CE1) sont exempts du nettoyage des latrines. Ailleurs, ce travail peut être attribué aux plus petits. Une répartition des tâches entre filles et garçons est parfois observée : les garçons puisent l'eau et les filles nettoient. Le matériel de nettoyage des latrines est composé de balais et de seaux d'eau. De la poudre à récurer est parfois utilisée.

Certains habitants des concessions proches de l'école ou de simples passants utilisent également ces latrines. A Boromo, une institutrice mentionne qu'enfants comme adultes viennent déféquer dans la cuisine de l'école où elle enseigne parce que la porte ne ferme pas.

▪ *Les lieux de cultes à Réo*

A Réo, les latrines de la mosquée du centre ville étaient initialement ouvertes aux heures de prière uniquement. Mais certaines personnes du marché voulant se soulager et trouvant la porte close déféquaient devant la porte ou cassaient les cadenas en signe de protestation. Désormais, les latrines restent ouvertes en permanence. Cela rend leur entretien d'autant plus difficile pour la personne qui s'en charge.

L'un des rares exemples positifs de latrines publiques concerne les latrines de la mission catholique de Réo. Ces latrines, communes aux élèves et aux enseignants, sont décrites comme

étant propres. Les élèves (filles) se chargent de leur entretien les vendredis soirs, en balayant et désinfectant.

▪ *Les bar- restaurants*

Des latrines sont généralement présentes dans tous les bars-restaurants, à Réo comme à Boromo. Dans les cas où les propriétaires de ces lieux logent au même endroit, les latrines peuvent être des toilettes privées à usage public. L'entretien (grésil ou huile de vidange) est alors ponctuel et les latrines ne sont généralement lavées qu'en cas d'extrême nécessité.

▪ *Les Centres médicaux*

D'une façon générale, deux types de toilettes sont présents au sein des CM : les W.-C. modernes, situés à l'intérieur des bâtiments et réservés au personnel, et les latrines, situées à l'extérieur des bâtiments et réservées au public.

▷ Le CM de Réo

En théorie, l'entretien des latrines au CM de Réo doit être pris en charge par les filles et les garçons de salle. En réalité, aucun entretien n'est effectué. Seuls les W.-C. du personnel sont quotidiennement nettoyés et désinfectés à l'eau de Javel. Pour de nombreux employés, ces W.-C. laissent cependant à désirer. Une infirmière précise que lorsqu'elle est de garde, et même en cas d'urgence, elle préfère rentrer chez elle en pleine nuit pour se soulager plutôt que d'avoir à utiliser les toilettes de l'établissement.

L'entretien des toilettes pose un réel problème car « *personne ne veut se charger de nettoyer la merde des autres* » sans rémunération. Les garçons et filles de salle considèrent que ce travail n'est pas le leur. D'ailleurs si le nettoyage est exigé pour les W.-C. du personnel, personne ne contrôle le nettoyage des latrines des bâtiments extérieurs. Chacun sait que parmi les utilisateurs potentiels, nombreux sont ceux qui urinent ou défèquent à côté, par manque d'habitude. Et plus ce lieu est sale, moins on souhaite s'y rendre.

« Toutes les toilettes à l'intérieur sont des W.-C. modernes. Dans la cuvette on met de l'eau de Javel et on frotte dedans. Mais on ne nettoie pas les latrines qui sont dehors. Je ne sais pas si celles qui sont en maternité le font, mais, nous, non, ce n'est pas notre travail. A Koudougou, il y a un service qui s'occupe de ça. Mais ici comme il n'y a pas ce service, c'est nous qui devrions le faire. On ne nous a jamais demandé de faire ce travail, mais si on nous le demandait, on serait obligé de le faire. Je ne suis jamais rentré dans les latrines là-bas, à part une fois pour accompagner un malade. Moi, je vais dans les toilettes du personnel. Je sais que c'est sale, mais si on devait nettoyer ce serait difficile. Souvent il y a des gens, lorsqu'ils voient le trou, ils déposent à côté. Certaines ont carrément été fermées. Les gens ne savent pas comment on fait. Une fois que c'est sale, celui qui vient après ne voudra pas faire, ou va faire à côté. Soit les gens ne savent pas, soit c'est de la mauvaise volonté. Beaucoup préfèrent chier dehors au grand air, ils ne sont pas habitués. Il y a un vieux qui dit que deux trous ne se regardent pas, je ne sais pas si c'est un interdit ou quoi » (R. Kiendrebeogo, garçon de salle au CM de Réo).

Avant que le Centre médical soit clôturé, l'enceinte du centre était considérée comme un lieu d'aisance à Réo. Aujourd'hui encore, certains patients et membres du personnel s'y soulagent parfois la nuit : « *A l'air libre, c'est mieux* » (une infirmière du CM).

« Ici avec la clôture ça va un peu, sinon les gens venaient chier partout, même les familles qui habitent à côté venaient ici pour faire. Les jours de marché, ils vont n'importe où. Si c'est la nuit, ils vont jusque devant ta porte. A l'air libre c'est mieux, ils chient bien » (D. Sawadogo, infirmier au CM de Réo).

▷ Le CMA de Boromo

Face à des difficultés semblables à celles qui viennent d'être décrites pour Réo, une personne a été embauchée au CMA par la responsable du comité d'hygiène, pour nettoyer ces lieux du matin au soir. Une contribution de 150 francs CFA par jour était initialement demandée aux personnes hospitalisées, afin de pouvoir rémunérer cet employé. Par la suite, le district décida de l'employer à plein temps, et les usagers n'eurent plus à payer. Les latrines publiques du CMA de Boromo doivent théoriquement être nettoyées plusieurs fois par jour, à l'eau et au savon. Du grésil est utilisé pour l'entretien des latrines.

Toutefois, certaines latrines extérieures restent sales : on y observe des selles, des caillots de sang coagulés, des traces d'urine, etc. Certains usagers défèquent et urinent autour des bâtiments, ce qui a amené les agents de santé à mettre une affiche sur laquelle on peut lire « *défense d'uriner sous peine d'amende : 3.000 francs CFA* ». Selon certains agents de santé, cette affiche aurait eu un impact sur les usagers qui savent lire.

Bien qu'un forage soit en cours d'installation au CMA, les difficultés d'approvisionnement en eau dans la ville posent actuellement des problèmes considérables. Une bouteille contenant un liquide organique peut rester deux jours sans être lavée et provoquer des odeurs nauséabondes. Les agents de santé ne pouvant pas se laver les mains, se les désinfectent avec de l'alcool. En raison des fréquentes coupures d'eau, la machine à laver est rarement utilisée : le linge doit être lavé à la main avec l'eau de réserve. Le ravitaillement en eau est effectué par des agents de santé à partir des bornes-fontaines de la ville.

La gestion des déchets solides

▪ *Le marché et l'autogare de Boromo*

La gestion des ordures du marché et de l'autogare est assurée par l'entreprise de Salam Guira (voir ci-dessus). Les commerçants balayent quotidiennement leur emplacement. Au marché, ces ordures sont entassées ou déposées dans de petites poubelles intermédiaires devant leur lieu de vente. A l'autogare, chaque vendeuse d'oignons nettoie son hangar et sa devanture tandis que l'espace central est nettoyé par l'entreprise. Les ordures sont recueillies dans des poubelles (fond de barriques), en nombre suffisant mais trop petites. Cela nécessite donc plusieurs aller et retour, de l'autogare au dépôt d'ordures de la « colline ». Ces voyages sont effectués à l'aide d'une charrette par deux employés, rémunérés par S. Guira.

Les vendeuses du marché et de l'autogare paient la somme de 10 francs CFA par jour, soit 50 francs CFA tous les cinq jours et reçoivent en contrepartie un ticket imprimé par la mairie. Ce ticket a fait l'objet de contestations du trésor public. Le percepteur a estimé que si le ticket portait la mention « commune de Boromo », les recettes devaient être déposées au niveau de la perception. Pour que la mairie puisse les percevoir directement, il a fallu rayer la mention.

▪ *Le marché et les services de Réo*

Depuis août 2005, une dizaine de femmes appartenant à l'association CDN balaie régulièrement divers services de la ville (centre médical, mairie, DPEBA, police, haut-commissariat, Environnement, orphelinat « L'espoir des enfants », la gendarmerie, etc.). Les ordures sont ramassées et déversées en un lieu du service pour être brûlées lorsque le tas est trop important.

Les femmes de l'association [*Pia tiene yija*] s'occupent, quant à elles, plus particulièrement de nettoyer les couloirs du marché deux fois par mois, tandis que chaque commerçant balaie son emplacement. Lors de manifestations, elles nettoient également les places publiques et la mairie.

Les ordures sont enlevées à l'aide de cuvettes (également utilisées pour la vente de légumes) et déversées dans des bacs en parpaings, répartis aux quatre coins du marché. Ces bacs sont régulièrement vidés par l'un des conseillers de l'association qui utilise son propre véhicule pour les acheminer dans son champ. Mais toute personne désireuse de récupérer ces ordures pour son

champ peut venir se servir. Si les bacs pleins n'ont pas été vidés, les ordures sont brûlées par le comité d'hygiène.

Les femmes des deux associations ne disposent que d'un matériel minimum (balais, pelles et seaux), toutes sont bénévoles et ne bénéficient que d'aides ponctuelles des différents services. Elles vivent dans l'espoir d'être un jour rémunérées, avec l'arrivée probable d'un projet d'assainissement. Avant l'existence de ces structures il n'y avait aucune prise en charge des déchets publics à Réo.

Il est manifeste qu'une rivalité nourrie par CDN fait de la prise en charge du nettoyage des lieux publics un enjeu. Lors d'un de nos passages en mars 2006, l'association [*Pia tiene yija*] avait suspendu son activité depuis un mois environ sur injonction de la responsable de CDN qui leur aurait dit avoir obtenu des papiers pour s'occuper exclusivement du nettoyage de la ville. Durant le temps où les femmes de [*Pia tiene yija*] ont été contraintes de suspendre leur activité, sans que CDN ne prenne d'ailleurs le relais, le marché est resté très sale : les bacs en parpaings débordaient d'ordures, plastiques et papiers étaient entassés dans les coins. Certains tas constitués lors de nettoyages précédents n'avaient pas été enlevés, les moindres recoins étaient utilisés pour uriner et déféquer, et les flaques d'urine devenaient des pataugeoires pour les porcs. Papiers et plastiques, transportés par le vent, s'y agglutinaient et il s'en dégageait des odeurs nauséabondes.

▪ *Les Centres médicaux*

Au niveau du CMA de Boromo, on observe deux types de poubelles : les poubelles situées à l'intérieur des bâtiments, généralement de grands sacs plastiques, et les poubelles extérieures, constituées de tiers de barriques. Filles et garçons de salle s'occupent du nettoyage de l'intérieur des bâtiments, tandis que l'un d'eux, aidé du gardien, s'occupe des déchets dans la cour. En théorie, les déchets des poubelles internes (pansements, gants, cotons, compresses, etc.) sont jetés dans de grands sacs poubelles qui doivent être brûlés dans l'incinérateur, tandis que le contenu des poubelles extérieures (papiers, brindilles, feuilles mortes, etc.) est brûlé dans un coin de la cour.

On observe en fait une cour à deux niveaux de propreté : l'entrée et la devanture des bâtiments paraissent propres. En revanche, les extrémités et l'arrière des bâtiments affichent des tas de déchets provenant vraisemblablement des poubelles internes : flacons de perfusions, seringues, aiguilles usagées, poches de sang, constituent plusieurs tas. De nombreux déchets jonchent le sol au pied de l'incinérateur.

Lors de notre passage, près du bureau des médecins une centaine de boîtes de sécurité, provenant des campagnes de vaccination, étaient rassemblées. Ces boîtes en surnombre attendaient depuis plusieurs mois d'être transférées sur Ouagadougou pour y être brûlées.

Dans certaines douches, on trouve des morceaux de briques, des feuilles mortes, des excréments, ou encore de l'urine fraîchement déposée. La responsable des garçons et filles de salle explique cette situation par le manque de motivation d'un personnel submergé de travail et mal rémunéré.

Au niveau du CM de Réo, plusieurs petites poubelles sont situées devant les principaux bâtiments. Elles reçoivent les déchets de la cour.

Les poubelles internes (pansements, coton, aiguilles, gants, etc.) doivent être vidées et leur contenu brûlé une fois par semaine dans l'incinérateur situé à l'arrière de la cour. C'est l'un des garçons de salle, cumulant la fonction de chauffeur suppléant de l'ambulance, qui est chargé de ce travail. Mais cet appareil n'est plus fonctionnel depuis plus d'un an. Malgré les réclamations, aucune réparation n'a encore été effectuée. Pansements, coton, gants, aiguilles, etc. sont donc jetés dans une fosse, à quelques mètres de l'incinérateur.

On observe par ailleurs, à quelques mètres du bâtiment d'hospitalisation, la présence de déchets du même type, jetés dans un puits perdu. Lors de notre passage, ce trou rempli à moitié n'avait pas été brûlé et n'était pas couvert. Certains papiers volaient au vent.

Pour l'agent PEV et membre du comité d'hygiène chargé du suivi du travail des garçons et filles de salle⁹, ce puits perdu ne devrait pas être utilisé. Seule la fosse (plus éloignée des bâtiments) devrait servir à brûler ces ordures de façon régulière. Pour l'agent de contrôle, les 4 litres de pétrole donnés chaque mois devraient largement y pourvoir. Le manœuvre dit quant à lui que la dotation en pétrole est insuffisante, ce qui ne permet pas de brûler régulièrement.

Un peu plus loin, des rouleaux de plâtre (un don de la France) non utilisés et périmés forment un monticule dans la cour depuis plusieurs mois. Pourtant, le CM de Réo ne dispose ni de spécialiste, ni d'antenne chirurgicale. Une partie du plâtre a été envoyée à l'hôpital de Koudougou, mais a été jugée de mauvaise qualité et donc inutilisable par les médecins. Faute de savoir quoi en faire, ces rouleaux restent au milieu de la cour, devant le bâtiment d'isolement.

Bilan des actions financées par l'aide au développement

Ces dernières années, dans les villes de Réo et de Boromo, plusieurs actions financées par l'aide internationale ont été menées dans le domaine de l'assainissement. La plupart de ces actions ont été inspirées par des acteurs extérieurs, qui se sont appuyés sur des services déconcentrés de l'État, tels que l'Ones, le district sanitaire... pour mener à bien leur projet. Une collaboration avec des représentants locaux (chefs de village, religieux, délégués de quartier, etc.) a été nécessaire, afin de s'assurer de l'adhésion des populations.

Mais ces interventions se sont révélées être des échecs dans la majorité des cas, dans la mesure où elles ne sont parties ni des habitudes, ni de la demande des populations (voir également l'intervention de Nature et Vie en annexe 1).

Le tableau ci-dessous tente de résumer les actions menées ces dernières années dans les villes de Réo et de Boromo.

⁹ Ce personnel doit théoriquement être contrôlé une fois par mois.

Tableau 1. Récapitulatif des projets de gestion des déchets à Boromo et à Réo

LOCALITÉ	ACTION INITIÉE	LIEU D'IMPLANTATION	INITIATEUR DU PROJET	ANNÉE	ÉTAT DE FONCTIONNEMENT
Réo	Latrines	marché	Ficom	1992	Non fonctionnelles
		mosquée centrale	-	-	Non fonctionnelles
		mission catholique	-	-	Fonctionnelles
		écoles	-	-	Peu fonctionnelles
		secteur	Projet hydraulique	2000	Non fonctionnelles
			Onea	2002	Non fonctionnelles
	Bacs à ordures	marché	Ficom	1992	(Peu) fonctionnels mais sans entretien
		marché	-	2006	Fonctionnels
Boromo	Latrines	Marché	Igip ¹⁰	1994	Non fonctionnelles, en cours de reconstruction
		gare routière 1	Igip	1994	Fonctionnelles
		gare routière 2	Ficom	2004-2005	Fonctionnelles
		mosquée	-	-	Fonctionnelles
		école	-	-	Fonctionnelles
	Bacs à ordures	dans les 4 secteurs	Igip/Onea	1994	Détruits

On voit, dans le cas de la construction de latrines à Réo notamment, une succession d'intervenants proposant des actions ponctuelles et itératives, qui ne répondent visiblement pas aux besoins des usagers, qui ne les utilisent pas.

A Boromo, les bacs à ordures installés en 1994 et rarement vidés constituaient à la longue de véritables abcès de fixation des déchets en plein cœur des quartiers, et c'est l'hygiéniste du district sanitaire, M. Lourogo, qui les a fait casser de manière à supprimer les dépôts jamais enlevés.

¹⁰ IGIP : Projet néerlandais.

Les logiques de l'offre d'assainissement

L'offre actuelle

A Réo comme à Boromo, il existe une offre de nettoyage des lieux publics tels que la gare, le marché, les centres médicaux, les services administratifs (à Réo seulement). Des bacs à ordures sont disponibles au marché de Réo.

La propreté des rues, et tout particulièrement des « six mètres », ne fait quant à elle l'objet d'aucune offre de services structurée. A Boromo, la mise en place de bacs à ordures a été un échec. Certains habitants prennent en charge eux-mêmes la propreté de leur rue.

Les seules actions concrètes menées par le service d'hygiène sont du domaine de la prévention. Les périodes de développement des épidémies voient, par exemple, une augmentation du nombre de séances d'informations organisées dans les quartiers ou les villages. Ces actions restent, avant tout, limitées par l'absence de budgets *ad hoc*.

Enfin, c'est au niveau des latrines publiques que l'offre est la plus visible, notamment à Boromo où la plupart sont dans un état de fonctionnement correct. A Réo, en revanche, les projets se sont soldés par des échecs, et peu de latrines sont opérationnelles. Dans les écoles et les centres médicaux, les latrines fonctionnent mal – faute d'entretien, pour les CM – bien que leur mise à la disposition des élèves et des patients soit en principe obligatoire. On notera l'exception de Boromo, où le CMA propose des latrines fonctionnelles, grâce à l'initiative personnelle de l'hygiéniste.

Les porteurs de l'offre et leurs logiques

Les municipalités manifestent, en apparence, un intérêt pour les questions d'assainissement. Il semble toutefois que la mise en place de structures comme le service d'hygiène ne soit effective que « sur le papier ». En réalité, aucune action concrète n'est menée, aucun budget n'est dégagé à cet effet.

L'aide a financé plusieurs projets relatifs à la gestion des déchets dans les communes de Réo et de Boromo ces dernières années. Mais ils se sont soldés par des échecs à Réo (mise en place des latrines publiques). A Boromo, le développement urbain de la ville a permis une meilleure acceptation des latrines.

Plusieurs acteurs individuels s'investissent aujourd'hui à Boromo dans le domaine de l'assainissement de leur ville. Parmi eux, certains peuvent être qualifiés de « réformateurs » : il s'agit de M. Lourogo, hygiéniste au CMA, de Salam Guira, responsable d'une entreprise de nettoyage exerçant au niveau de l'autogare et du marché. D'autres acteurs individuels commencent à se manifester par la prise en charge du nettoyage de dépotoirs ou lieux publics. Convaincus de l'intérêt de leurs actes, ils vivent dans l'espoir d'être les précurseurs d'un nouveau métier dans leur ville. Ces acteurs nous semblent être les seuls à se placer dans une *logique d'anticipation d'un besoin*.

LA PROPRETÉ, MÉTAPHORE DE L'INTÉGRITÉ ET DE L'INTÉGRATION

Hygiène et propreté

A Réo comme à Boromo, la propreté ([*ʒouin ʒouin*] en lélé, [*sanya*] en [*jula*]) est plutôt liée à l'apparence extérieure (maison rangée, vaisselle lavée, personne bien habillée, bien coiffée, etc.), tandis que l'hygiène fait référence à la santé ([*ossazouli*] en lélé, [*kenea*] en [*jula*]), parfois aussi à ce qui est lavé.

Parmi nos interlocuteurs nombreux sont ceux qui établissent un lien entre le fait de se laver et celui d'être en bonne santé et d'éviter les maladies. Ainsi, toutes les personnes interrogées se lavent quotidiennement, font la lessive au moins une fois par semaine à Réo, de façon parfois plus espacée à Boromo, à cause des périodes de pénuries d'eau.

« Si on ne se lave pas, le corps fait mal, on peut se gratter, il y a des boutons » [S. Kinda, secteur 9, Réo].

« La saleté peut donner des boutons, la tuberculose, la diarrhée, ça peut donner beaucoup de maladie. » [B. Kandiel, Réo].

« On se lave les mains au savon toujours avant de manger. Après avoir quitté le W.-C. aussi. Aujourd'hui il y a toutes les maladies. Le vendredi quand on a fini de prier, on salue tout le monde, on touche toutes les mains. Tu arrives à la maison, tu es obligé de laver les mains au savon. » [A Traoré, Boromo].

« On doit être propre pour éviter les petites maladie ;, si on est sale, il y a le choléra » [I. Seynou, Boromo].

En dehors de l'hygiène corporelle, rares sont les personnes qui ont des notions d'asepsie. Lorsqu'elles existent, ces notions sont vagues, ont été acquises à l'école, par le biais de la radio ou lors de campagnes de sensibilisation. Elles concernent principalement la protection de la nourriture (canaris et plats couverts), de l'eau (filtrer à l'aide d'un foulard ou d'un tamis, faire bouillir, désinfecter à l'eau de Javel), ou encore la construction de margelles pour la protection des puits.

Toutefois, les usagers n'appliquent pas leurs connaissances de façon systématique et lorsqu'ils le font ce n'est que de façon partielle. Certains n'utilisent l'eau de Javel que de temps en temps, d'autres prennent soin de filtrer l'eau à la maison, mais boivent l'eau du puits lorsqu'ils sont dans les jardins, ou encore laissent les puisettes sur le sol.

Pour ceux qui ont des notions d'hygiène, il est parfois difficile de les mettre en application dans un environnement où tout le monde ne les maîtrise pas. Par exemple, à Boromo, une femme évoque la difficulté d'imposer aux gens de retirer leurs chaussures lorsqu'ils marchent sur la margelle d'un puits et risquent de contaminer l'eau de boisson.

Souillure et saleté

Les excréments corporelles

De manière générale, à Réo comme à Boromo, ce sont principalement les excréments corporelles qui sont considérées comme les plus sales.

« Comment tu laves le corps dedans ? Tu ne peux pas. Ce qui est dedans est plus sale que ce qui est au dehors. Par exemple hier nuit, tu as eu un rapport sexuel et jusqu'à l'heure tu n'as pas lavé ; ça sent, non ? Et quand c'est sorti ça ne sent pas. Si ton corps est sale, tu peux laver tout de suite, tu mets du parfum, mais pourquoi si tu pètes ça sent mauvais tout de suite ? Ce qui est dedans c'est plus sale et ça pue » [B. Kansole, Réo].

Les excréments constituent un haut degré de saleté également parce qu'elles sont susceptibles de pourrissement ([*dere*] en lélé, [*tolini*] en [*jula*]) et qu'elles dégagent des odeurs pestilentielles ([*wolo*] en lélé, [*kasakago*] en [*jula*]) :

« Ce que je considère comme très sale, c'est l'eau des douches et le caca des personnes. C'est ce qui est le plus sale parce que tu ne peux pas respirer et rester à côté. Si tu veux manger, tu ne peux pas rester à côté parce que ça te donne la nausée et tu as envie de vomir. C'est tout ce qui sent mauvais qui est le plus sale. C'est à cause de ça que pour chier, il faut aller au loin » [B. Kandiel, Réo].

« Le caca, ça tu ne peux pas regarder. C'est plus dérangeant de voir du caca que des sachets » [Z. Bagayogo, Boromo].

« Toutes les saletés ne sont pas bonnes, mais le plus sale de tout c'est ce qui sent mauvais. Les gens crient car l'odeur ne va pas » [S. N'do, Réo].

Dans le registre des excréments corporels, les sécrétions sexuelles et le sang menstruel renvoient tant à la saleté qu'à la possibilité d'attirer des infortunes si on ne s'en débarrasse pas.

« Le sperme pour les hommes et les règles pour les femmes, ce sont les deux côtés les plus forts. Si tu ne te laves pas avec ça, tu peux gagner beaucoup de malheurs » [J. Bado, Réo].

« Si tu fais des rapports sans te laver tu peux avoir un accident » [J. Kansono, femme de Réo].

En milieu lyel il semble que la femme soit plus particulièrement sujette à ce type de souillure :

« Dans toute la saleté du monde, le plus c'est une femme qui a des rapports et qui ne s'est pas lavée. » [B. Kansole, Réo].

Les menstrues sont plus particulièrement frappées d'interdit ([*susulu*] en lélé, [*tanga*] en [*jula*]) :

« Si par exemple une femme a vu ses règles, même si c'est ta femme, si tu couches avec elle à cette période, tu auras une malédiction. Tu perds les chances que Dieu t'avait données » [El Hadj Seydou Touré, Boromo].

« Les menstrues ont une odeur, il faut laver ça à tout moment. On ne peut pas laisser sous prétexte que c'est du sang comme le sang qui coule dans les veines. Il faut te changer au moins toutes les 2 heures pour ne pas déranger les gens parce que c'est vraiment sale, c'est très sale. Il faut te changer à chaque fois pour ne pas déranger même ton mari qui est la personne la plus proche de toi. Son origine n'est pas du vrai sang... ça ce sont des saletés. Ce sont des saletés de la femme qui sortent de son corps, c'est donc impur et ça sent mauvais. C'est ce que la femme a de plus sale. Il y a des gens qui ne voudront pas manger de ta nourriture s'ils sentent ça » [G. Kiri, Réo].

Ainsi, certains hommes refusent de manger un plat préparé par une femme qui a ses règles. Un homme raconte comment il a refusé de boire unealebasse de bière, préparée par une femme qui avait ses règles :

« J'étais allé dans un cabaret. J'ai commandé du dolo chez une femme. Lorsqu'elle me servait j'ai remarqué que son pagne était taché par le sang de ses règles. Lorsqu'elle m'a tendu laalebasse, je lui ai dit de donner à quelqu'un que je connaissais dans le cabaret. Or c'est moi même qui voulais boire. J'ai payé et je suis vite parti de là » [Homme, Boromo].

Venant de l'intérieur, les excréments corporels ont un fort potentiel de souillure au point d'attirer l'infortune. C'est dans ce sens qu'un ensemble de règles est prescrit aux femmes ayant leurs menstruations ou ayant eu des rapports sexuels. Dans l'ordre de la saleté physique et visible, les excréments corporels semblent les plus sales. Cependant, selon les conceptions de nos interlocuteurs, le plus haut degré de souillure semble assuré par la saleté de la composante spirituelle.

Le « cœur noir » ou la souillure

Cette forme de saleté renvoie à ce qui vient de l'intérieur de l'être.

La souillure, c'est « avoir le cœur noir, être sale de l'intérieur du corps ». [E.H, S. Touré, Boromo].

A Boromo comme à Réo, toute personne qui commet une telle action est considérée comme une personne impure, dangereuse, qui a « le cœur noir ». On dit d'elle qu'elle est mauvaise ([li b' hwelɛ] en lélé, [a magni] en [jula]), qu'elle attire le malheur ([hwelɛ] en lélé, [A bè i gazigue nogho] en [jula]), qu'elle est souillée, de façon plus générale, qu'elle est sale.

« On peut avoir le corps propre, mais si le cœur n'est pas propre on est souillé et la religion condamne ça. Si par exemple vous volez, c'est un péché pour la religion musulmane... Commettre un crime c'est totalement interdit : c'est un péché et même si la personne prie après tout ça, Dieu ne peut accepter sa demande » [E. H., S. Touré, Boromo].

Pour les Lyela, ces mauvaises actions ([bi tiene] en lélé), qualifiées d'impures, sont généralement à la base de la transgression d'un interdit.

« La personne qui ne respecte pas les règles du [kwala] [le clan] est considérée comme sale parce qu'elle n'a pas respecté la coutume. Tu n'es pas sale de la même façon que la femme qui ne s'est pas lavée après un rapport. La différence c'est un problème de coutume ou de propreté. Pour dire qu'une personne est sale on dit [jini]. C'est de la même façon que la saleté. La personne qui ne se lave pas, on dira la même chose mais ça n'a pas le même sens. Le reste c'est la coutume, [susulu]. Si tu ne respectes pas les coutumes c'est [susulu] et si tu es très sale on dit [u jini], que tu n'es pas propre dans la famille. Il y a la saleté dedans et la saleté dehors. Mais l'appellation est la même » [B. Kansole, Réo].

« Ceux qui trompent leur(s) femme(s), qui font l'adultère, eux sont sales. Ceux qui tuent ont le cœur noir. Quand on verse du sang sur la terre, on doit payer une amende » [Y. Bationo, Réo].

En deçà des extrêmes de la souillure morale et des sécrétions sexuelles, la plupart de nos interlocuteurs établissent un lien plus quotidien entre la mise en ordre du corps, de la cour et de l'esprit.

La mise en ordre de la cour et du corps : métaphore de la moralité

A Réo comme à Boromo, « ce qui est propre » se définit entre autres par la vue, par « ce qui est beau à voir », « ce qui est rangé », « ne sent pas mauvais ». La propreté fait référence au rangement, à l'ordre, à l'absence de saleté visible, qu'il s'agisse d'une maison ou d'un individu.

« Ce qui est sale n'est pas joli à regarder... Quand c'est propre tu es à l'aise. Tu entres ici, c'est propre, on est content. Si c'est sale et que quelqu'un vient chez toi, tu as honte. Mais quand c'est propre la personne va t'admirer ... Quand tu es sale, il y a des voisins qui tout de suite vont dire que tu es sale ... La propreté quand quelqu'un te voit seulement, il a peur de toi (il te respecte) » [A. Traoré, Boromo].

« Quand tu te lèves et que tu vois que ton environnement est sale, toi-même tu n'es pas à l'aise, tu ne te sens pas dans ta peau, tu ne t'appartiens pas à toi-même. Quand on parle d'hygiène, c'est quand on se lève le matin, qu'on fait sa toilette et balaie sa maison, sa cour. Puis c'est laver ses plats et les mettre en lieu propre, c'est ça la propreté. Il faut ensuite avoir les habits propres et bien les ranger. Quand c'est comme ça, toi-même tu es heureux d'être chez toi, il y a la fête dans ta maison. Si des gens viennent et que ce n'est pas balayé, c'est la honte, à peine si tu ne te caches pas. Car tu te regardes, tu t'es donné de la valeur dehors et la personne voit ces conditions là » [A. Guira, Boromo].

La propreté renvoie donc au bonheur et à la paix. Une maison propre est considérée comme « une maison où l'on est en paix ». La propreté suscite en effet respect et admiration :

« Si tu reçois des visiteurs et que la maison est sale, ce sera très mal perçu, on peut te critiquer comme ça. C'est un honneur que la maison soit propre." [S. N'do, Réo].

La saleté en revanche renvoie à la honte, au déshonneur, entraîne des critiques et des attitudes de rejet social : une maison sale ne donne pas envie d'y entrer. Une personne sale ne mérite pas la confiance des autres et entraîne parfois le dégoût.

A Réo, selon l'idéal lyel on accorderait d'autant plus d'importance à l'entretien de la maison et à la propreté de la cour que ces caractéristiques renvoient aux qualifications d'une bonne épouse : la maison et son entretien (balayer, laver et changer l'eau des canaris quotidiennement) est son domaine et non celui de son mari. D'après A.-L. Granier-Duermael, (2006 : 19), ces travaux domestiques font partie intégrante des qualités féminines lyel, qui, dès son plus jeune âge, apprend de sa mère à préparer les repas, le sens de l'ordre et de la propreté.

Ce que corrobore l'Abbé Nicolas Bado :

« La femme n'aime pas les saletés. Elle s'arrange bien. Elle ne fait rien dans la saleté. Sa maison et sa concession sont toujours propres. Elle n'est pas paresseuse mais aime le travail. Elle est pleine d'humour et ne se plaint pas de sa fatigue. Tout son travail est bien fait » [N. Bado, Réo].

Quelques-uns de nos informateurs vont dans ce sens :

« On balaie la cour tous les jours. Si une femme ne balaie pas sa maison, ça ce n'est pas une femme. Tu vas te lever et laisser les ordures dans ta maison ? Ce n'est pas bon. Peut-être qu'un étranger peut venir chez toi, s'il vient trouver la saleté dans la cour, c'est la honte. Même si tu veux aller aux champs, tu te lèves, tu balaies d'abord ta maison, tu laves tes assiettes et tes canaris, tu mets l'eau dedans car un étranger peut venir chez toi. Le balayage de la cour, c'est tous les jours. Dès que tu balaies l'intérieur de la maison, tu sors balayer là-bas aussi » [B. Kandiel, Réo].

« Vous, vous êtes un étranger, à votre arrivée si la maison n'était pas propre et qu'on ne vous a pas donné d'eau à boire, est-ce que vous allez vous rendre compte qu'il y a une femme dans la maison ? Si vous étiez assis avec nous dans les ordures, vous alliez croire qu'il n'y a pas de femme dans la cour. Ce sont nous les femmes qui aurions honte et ne pourrions pas vous regarder dans les yeux. Chez les Lyela, la femme c'est la cour » [Femme, Réo].

Cependant ce modèle de l'épouse lyel idéale souffre aujourd'hui d'exceptions :

« Dès la naissance, l'enfant est éduqué selon son sexe, si c'est une fille, c'est sa maman qui lui montre comment faire la cuisine, laver les assiettes, balayer la maison, etc. Si c'est un garçon, son papa lui montre comment entreprendre les travaux d'hommes. De par l'éducation que nous avons reçue de nos parents, ce travail est réservé à la femme. Pour un homme, faire ce travail à la place de la femme, c'est l'usurper de son titre. Si je le fais aujourd'hui c'est parce que nous avons un pas dans le modernisme et un pas dans la tradition. On comprend, les choses évoluent. On sait que la femme a pas mal

d'activités à mener. Si l'homme essaie de balayer, c'est pour lui donner un coup de main, mais ce n'est pas une obligation pour lui de le faire » [B. Balélé, Réo].

A Boromo, le balayage de la cour est également une activité féminine. Bien que l'organisation et la fréquence du balayage varient d'une famille à l'autre, ce travail est effectué en moyenne une à deux fois par jour. Il peut être attribué aux jeunes filles comme aux personnes âgées, qui, matinales, aiment s'occuper après la prière. Bien souvent, la responsabilité de la propreté revient à la personne qui est la plus exigeante en la matière. Si la majorité des femmes accorde une grande importance au nettoyage de la cour, ce caractère semble toutefois moins systématique qu'à Réo. Ainsi, dans l'un des quartiers du secteur 2 par exemple, sur six familles yarse deux ne balaient la cour que deux fois par semaine « par manque de temps », une dit balayer tous les deux jours, les trois autres balaient deux à trois fois par jour.

« Honnêtement les femmes ne s'occupent pas trop de balayer. Ce qui les intéresse c'est le commerce au niveau de la gare. Elles se lèvent le matin et vont chercher à aller là bas ... Ce n'est pas balayer tous les jours, c'est à peu près deux fois dans la semaine. On balaie rarement » [A. Téguéra, homme du secteur 2].

Le nettoyage de la cour, de l'espace privé en général, est un marqueur social d'autant plus important pour la majorité des femmes qu'il traduit l'image que l'on veut donner de soi aux autres. Pour beaucoup, avoir une cour propre signifie être propre soi-même, être honorable et ne pas attirer la honte.

La propreté n'est donc pas habituellement perçue par les habitants de Boromo et de Réo selon un angle technique et hygiéniste. Elle est plutôt perçue selon une perspective réflexive qui la relie aux dimensions sociale et morale de la personne. La propreté du corps et de la cour renvoie inmanquablement pour les populations des deux villes à l'intégrité du corps et du « cœur » en lavant les souillures éventuelles et à l'intégration sociale de la personne en en faisant un élément de l'honneur. Cependant, cette idéologie de la propreté est mise en œuvre, dans les deux villes, selon des modes habituels d'assainissement fondés sur des chaînes de gestes et des modes de stockage des déchets au sein desquels la gestion de la temporalité à une place importante – et qui peut infirmer les observations hâtives.

MODES HABITUELS D'ASSAINISSEMENT

Nous avons vu que la plupart des usagers font une distinction entre les différentes formes de saletés : celles qui font référence au corps et à l'esprit, à l'état de la personne ne sont pas perçues de la même façon que les déchets, plutôt considérés comme résidus externes à la personne et que l'on peut laver, évacuer, traiter. Nous avons observé que les personnes traitent cette dernière catégorie de « saletés » selon un « schème pratique » qui varie assez peu d'une ville à l'autre, ou d'une catégorie sociale à l'autre. Au-delà de cette communauté de pratiques, nous verrons que l'exercice ou non d'une activité agricole conditionne les modes de stockage, ainsi que le recyclage ou le rejet des déchets vers des espaces de friche (nous reviendrons plus en détail sur ces espaces dans la dernière section). En milieu « rurbain¹¹ », on verra enfin que les modes domestiques de

¹¹ A l'origine ce terme est employé en géographie pour décrire les banlieues pavillonnaires américaines situées à la frontière des grandes villes et de leurs campagnes, qui furent investies par la classe moyenne supérieure dès la fin des années cinquante. Il est plus largement employé aujourd'hui pour décrire la tendance à l'urbanisation des zones rurales, où ruraux et urbains se confondent.

traitement des déchets ont des limites, notamment dans le cas du rejet des sachets plastiques, qui soulève des questions de prise en charge publique du problème, particulièrement à Boromo.

« Jeter, puis balayer » : une séquence habituelle de gestes

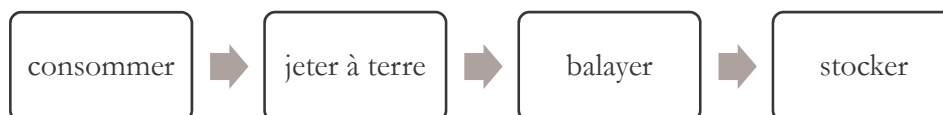
A Boromo et à Réo, les habitants de la concession ont l'habitude de jeter leurs déchets quotidiens à terre. Le maintien de la propreté de la cour est opéré par le balayage régulier de celle-ci, organisé par l'épouse ou, dans les concessions où les membres ont des activités à l'extérieur, par la personne se sentant le plus concernée par la question.

« Le matin la femme balaie, le soir aussi elle balaie. Mais on n'a pas l'habitude de mettre directement les déchets dans la poubelle, il se peut qu'elle ne soit pas à côté de toi » [M. Ganou, ménagère, Boromo].

« Si on balaie, c'est plus facile que de ramasser » [Nianou Alidiata, Boromo].

De manière idéaltypique¹² nous pourrions formaliser une première chaîne des gestes habituels de traitement des déchets domestiques comme suit :

Figure 1. Chaîne des gestes habituels de traitement des déchets domestiques



Cette chaîne de gestes semble habituelle chez les populations « urbaines » des villes moyennes dans la mesure où elle n'est pas seulement pratiquée dans l'espace privé de la cour mais aussi à l'extérieur, dans l'espace public¹³ :

« Quand vous voyez le problème des ordures à côté du marché, il y a un bac, mais allez voir... Les gens n'ont pas encore le réflexe de rassembler les ordures. Ils jettent à côté, pas dedans, par manque de réflexe... Les personnes oublient qu'on doit mettre dedans, même les soi-disant intellectuels, s'ils boivent un sachet d'eau ils vont le jeter à terre. Ils n'ont pas le réflexe de chercher une poubelle pour mettre dedans » [M. Karambela, infirmière, Réo].

Cependant, nous avons observé une variation des pratiques selon les types de déchets concernés. Il semble que les résidus de la préparation de la cuisine soient jetés directement dans la poubelle principale, de même que les résidus du repas (miettes, restes).

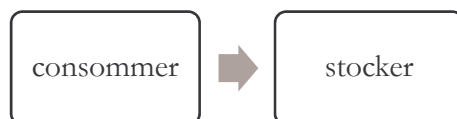
« Si on épluche les légumes, on enlève tout de suite, mais si on boit l'eau, on va attendre le soir pour balayer les sachets. On jette par terre, on ne va pas mettre dans la poubelle car nous ne sommes pas habitués à ça » [C. Bani, M. Fofana et B. Samoro, femmes du secteur 1, Boromo].

¹² Ce concept est défini par Max Weber (2003 [1922], p. 28-29, 35, 48-52 et 55-61.) comme la réunion par le sociologue des pratiques et des représentations observées sur le terrain en catégories générales qui ne sont plus celles des acteurs, mais celles de la science pour organiser l'analyse de cette réalité selon une logique d'induction (à partir des données), de synthèse et d'abstraction.

¹³ Nous reviendrons plus en détail sur la question de la répartition des pratiques entre espace public et espace privé dans les sections suivantes.

Nous débouchons sur une deuxième chaîne des gestes habituels de traitement des déchets domestiques.

Figure 2. Chaîne des gestes habituels de traitement des résidus de cuisine



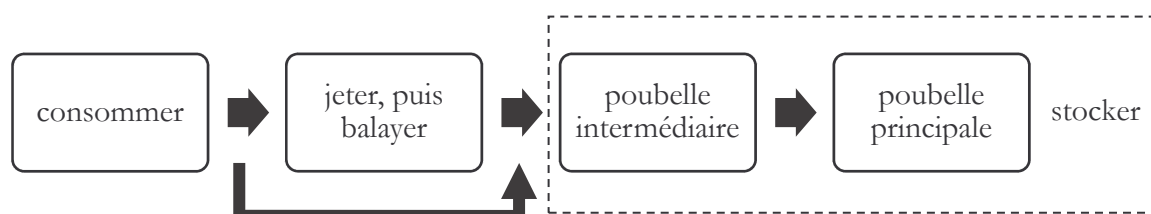
Nous avons observé une troisième variation liée à l'usage de « poubelles intermédiaires » dans les familles qui ont vécu en ville ou qui ont eu l'occasion d'être en contact durable avec des modes de traitement des déchets que nous appellerons « hygiénistes » (en référence au mouvement historique que nous avons défini en introduction). Les habitants de ces concessions jettent leurs déchets quotidiens directement dans une poubelle intermédiaire. Il s'agit de seaux ou de bassines usagés, déposés dans un coin de la maison ou de la cour, souvent à l'abri du regard des visiteurs. Les ordures balayées dans la journée y sont amassées et seront vidées le lendemain matin dans la « poubelle familiale ». Les poubelles intermédiaires servent à stocker les ordures au moment du balayage, mais plus rarement à y jeter les déchets de façon systématique.

« Il y a un seau derrière, si on finit quelque chose comme ça, on va mettre dans la poubelle. Moi aussi je viens de m'occuper des légumes. Après je balaie et je jette ça. Souvent les enfants sont têtus, ils jettent à terre et tu dois prendre pour mettre là-bas. Les enfants ne connaissent pas ça. On leur dit mais ça ne leur dit rien » [L. Delma, sect 2, Réo].

C'est principalement dans les cours de fonctionnaires que l'on peut observer ce type de pratiques. Il s'agit principalement de familles nucléaires, peu nombreuses, disposant d'un personnel domestique qui a en charge l'entretien de la concession et donc le traitement des déchets quotidiens.

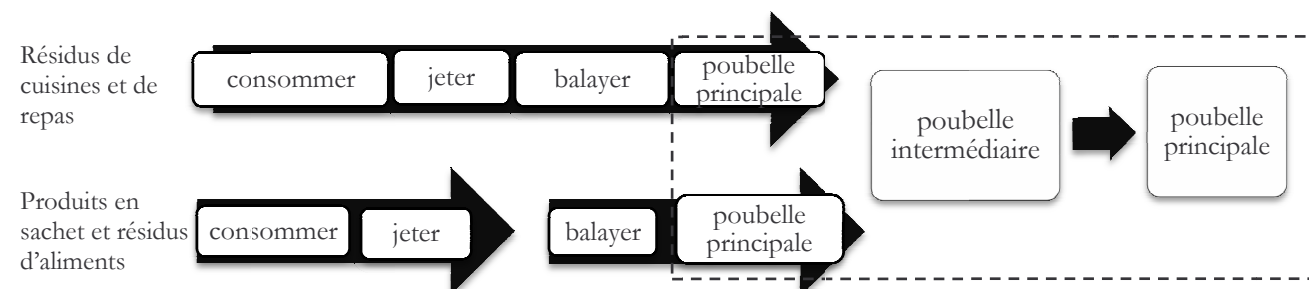
On obtient ainsi une troisième chaîne de gestes liés à l'usage des poubelles intermédiaires qui est décliné en deux types, où la séquence « jeter, puis balayer » est également réduite à une temporalité courte, qui parfois est éliminée quand les personnes jettent les déchets directement dans la poubelle intermédiaire – ou à tout le moins présentent ce geste comme l'idéal à atteindre –, mais dans laquelle le stockage des déchets est réalisé en deux temps.

Figure 3. Chaîne de gestes liés à la poubelle intermédiaire



Au terme de ces descriptions nous pourrions modéliser les chaînes de gestes de traitement des déchets de la manière suivante.

Figure 4. Chaînes de gestes habituels de traitement des déchets domestiques selon les produits



On peut voir dans cette figure que la séquence « jeter, puis balayer » relève de temporalités différentes selon les types de déchets. La temporalité la plus courte, dans laquelle les gestes s'enchaînent sans rupture, concerne le traitement des résidus de la cuisine et du repas, qui sont le plus souvent directement balayés et stockés. En revanche les résidus d'aliments consommés en dehors du repas et les produits emballés relèvent d'une temporalité plus longue : le balayage et le stockage interviennent bien après la consommation et le fait de jeter à terre. Également, dans les familles qui ont été en contact durable avec des notions et des pratiques hygiénistes de traitement des déchets (études avancées, vie dans les grandes villes) des poubelles intermédiaires sont mises en place. Ces poubelles sont utilisées après le balayage et diffèrent le stockage des déchets dans la poubelle principale sans pour autant remettre en cause la coexistence des autres chaînes de gestes. Cependant, ces poubelles sont l'objet d'une double tendance. Dans l'ordre du discours, elles supposent le remplacement de la séquence « jeter, puis balayer » par une séquence qui serait « jeter dans la poubelle », mais l'observation de leur usage quotidien révèle qu'elle ne supprime pas les gestes habituels et permettent tout au plus de réduire la durée de la rupture entre le moment où les déchets sont jetés et le moment où ils sont balayés.

Les formes de stockage des déchets domestiques

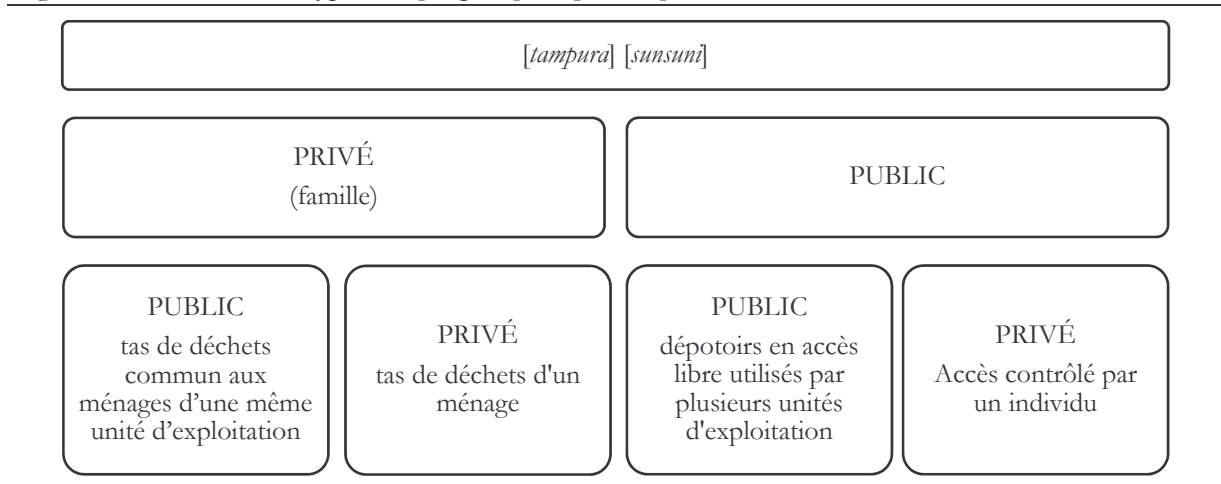
Nous avons observé deux habitudes de stockage des déchets domestiques à Réo et à Boromo. Dans les concessions du secteur 2 de Boromo, qui ne pratiquent pas l'agriculture, dès lors que la cour et la devanture de ces concessions ont été balayées, les déchets sont déversés à deux pas du lieu de vie, dans la rue, dans le bas-fond ou sont éparpillées sur une parcelle. Sur ces lieux, qui ne sont pas appropriés (nous y reviendrons plus en détail dans le chapitre suivant), tous ceux qui le souhaitent peuvent venir chercher les ordures pour alimenter leurs propres champs. Dans les concessions d'agriculteurs, la pratique est au recyclage des déchets organiques pour amender les champs. Lorsque les déchets organiques ne sont pas directement versés dans l'étable, les agriculteurs stockent les déchets domestiques dans des tas de compost. C'est cette pratique que nous allons décrire ici plus en détail et qui prend des formes différentes à Réo et à Boromo.

Les tas d'ordures de la concession

A Réo, les déchets sont stockés dans le [*plu goro*], littéralement « trou à déchets ». Il s'agit d'un trou qui reçoit tous les déchets balayés au sein de la concession. Il est mis à feu dès lors qu'il devient trop important. Il est aussi régulièrement arrosé avec les eaux usées durant deux à trois mois. Le [*plu goro*] est généralement commun à la famille, mais dans certaines concessions maris et femmes ont des tas bien distincts, chacun usant de ses ordures pour son propre champ.

A Boromo, les noms [*tampura*] en moré, [*tampuo*] en dagara-[*jula*], [*sunuga*] en marka, [*sunsuni*] en [*jula*] désignent les tas d'ordures parfois délimités par une petite clôture en briques ou en pierres. Il est généralement situé à l'extérieur de la cour. Les déchets y sont rarement brûlés ; les sachets le sont parfois, mais à part. Les eaux usées n'y sont pas déversées de façon systématique. Les déchets accumulés durant la saison sèche sont apportés aux champs en début de saison hivernale. Mais, comme le montre la figure ci-dessous, ce que les gens désignent [*tampura*] ou [*sunsuni*] à Boromo, recouvre au moins quatre types de statut pour les déchets.

Figure 5. Les différents types de [*tampura*] ou [*sunsuni*]¹⁴



- Le tas d'ordures peut être commun aux ménages d'une même unité d'exploitation et utilisé sur les champs collectifs ;
- parallèlement à ce tas d'ordures commun, il peut exister un ou plusieurs tas d'ordures privés, appropriés par les ménages ou par les individus qui font partie de l'unité d'exploitation qui y déversent leurs déchets et les épandent sur leurs champs personnels ;
- le tas d'ordures peut être public, le résultat du déversement des ordures de familles qui ne pratiquent pas l'activité agricole. Il est alors soit en accès libre pour tous ceux qui disposent d'une charrette pour s'approvisionner, soit en accès contrôlé dans les espaces où un individu s'est approprié une intersection ou une parcelle non construite pour y gérer les déchets à titre personnel (voir plus haut le cas d'Issouf Guira).

Certains tas de déchets communs aux ménages d'une même unité d'exploitation sont organisés comme les fosses fumières. Les ordures sont volontairement laissées en dehors du bac à fumier, afin de respecter le procédé de remplissage par couches successives de ligneux, d'excréments d'animaux, d'ordures ménagères, puis de terre.

« Dès que tu finis de balayer, tu ramasses et tu vas jeter. Si c'est rempli nous laissons à côté. Quand ils viendront, ils vont en même temps les ramasser pour les mettre dedans. Nous les entassons à proximité pour permettre de les mettre dans la poubelle après » [A. Sougué, femme de Boromo].

Les gens observent dans les deux villes une division sexuelle des tâches. Les femmes alimentent le tas en déchets tandis que les hommes en assurent l'entretien et en ont la responsabilité (construction, surveillance). Les jeunes s'occupent du transport des déchets, transformés ou non

¹⁴ Notre tableau est inspiré de Tripp, 2005 : 39

en compost, vers les champs. Cependant, à Réo, du fait de la culture des arachides traditionnellement réservée aux femmes et de la généralisation récente du maraîchage, celles-ci ont la possibilité de posséder leur propre [plu goro], tandis qu'à Boromo, si elles participent à son approvisionnement elles n'ont pas accès au fumier.

Dans nos deux zones d'observation, l'organisation du travail et la structuration de l'espace sont fondées sur la distinction entre des grands champs cultivés en commun par une unité d'exploitation formée de plusieurs frères avec leur descendance ou d'un « père » avec ses fils et assimilés (neveux patrilinéaires ou utérins) et des petits champs ou champs individuels exploités par chacun des membres de l'unité. La production des champs communs sert à la subsistance et aux dépenses sociales auxquelles doit faire face le groupe et la production des champs individuels est utilisée en complément de celle des champs collectifs ou sert aux besoins personnels de ceux qui les cultivent.

Nous avons relevé dans les deux villes une correspondance entre le mode de gestion foncier de la concession et l'usage du tas d'ordures. Ainsi, dans les cas où dans une même concession les ménages ont un champ commun et des champs individuels, le fumier du tas d'ordures ira de préférence dans les champs communs. Les chefs de ménage doivent alors trouver le fumier ailleurs.

« Le fumier est pour le champ commun. Dans les champs individuels on peut amener aussi, mais dans ce cas on doit prendre le fumier ailleurs » [D. Nabalim, secteur 1, Boromo].

A Réo, au sein d'une même concession il existe un tas commun réservé aux champs collectifs et des tas individuels liés aux champs personnels. Maris et femmes ont donc des tas bien distincts, chacun usant de ses ordures pour son propre champ. A Réo également, où la production d'arachides est une activité féminine, il existe un mode particulier de gestion des coques d'arachides : elles sont triées avant d'être brûlées à part pour que leur cendre, mélangée à la terre et à l'eau, soit réutilisée pour amender les champs d'arachides.

Enfin, à Boromo, nous avons rencontré des tas d'ordures communs à plusieurs unités d'exploitation voisines, qui ne cultivent pas ensemble. Tous ceux qui contribuent à la production collective du fumier peuvent en bénéficier. Le partage n'est guère formalisé. Chaque chef d'exploitation se sert en fonction de ses besoins et de sa capacité à assurer le transport du fumier dans son champ. Ceux qui n'ont pas de moyens de transport louent un charretier ou achètent de l'engrais.

« Moi je paie l'engrais seulement. Le fumier vaut mieux, mais je ne peux pas en avoir. Tous les gens de la cour qui veulent remplissent une charrette pour eux. Normalement c'est comme ça. Moi, je fournis beaucoup dedans, mais je n'ai pas de charrette et ne peux pas en bénéficier » [S. Sinou, secteur 1, Boromo].

« Si tu as une brouette tu peux prendre, mais sinon tu vas faire comment ? Dans la cour il y a une seule charrette, tu peux demander qu'on te prête. Actuellement c'est une seule personne qui ramasse, c'est celui qui a la charrette » [O. Kini, secteur 1, Boromo].

Cependant, l'accès libre pose parfois des problèmes, et la tendance est à la privatisation des tas de déchets au niveau d'une concession ou d'une unité d'exploitation :

« Avant il y avait une poubelle commune, mais actuellement chacun réserve pour lui, pour pouvoir faire du fumier. Avant si tu avais besoin de fumier, tu sortais avec ta charrette et tu allais ramasser. Mais maintenant chacun trouve nécessaire de garder ses ordures pour le fumier » [A. Téguéra, secteur 2, Boromo].

« Utiliser les ordures est une pratique ancienne. Mon papa me chargeait de ramasser les ordures et on les portait sur la tête pour les emmener aux champs ... Aujourd'hui, pendant l'hivernage chacun

veut se servir pour mettre dans son champ. Celui qui n'a pas de charrette ne va pas pouvoir profiter par rapport à celui qui en a. Pour éviter les éventuelles querelles, chacun préfère mettre dans sa cour et pouvoir les ramasser comme il veut par la suite » [A. Guira, secteur 2, Boromo].

A Boromo comme à Réo, les déchets ne sont pas commercialisés. Mais leur transport peut être l'occasion d'un échange entre un propriétaire de fumier et un charretier qui recevra 50% du fumier. On trouve aussi des charretiers qui vendent leurs services. Les tarifs varient selon la distance entre l'emplacement du fumier et le champ : il faut compter entre 300 et 500 francs CFA pour le transport par un charretier et de 5 000 à 15 000 francs CFA avec un camion.

Pour les concessions d'agriculteurs qui recyclent leurs déchets dans les champs, l'idée de faire enlever les ordures par une organisation spécialisée mise en place par la mairie n'est pas accueillie favorablement :

« Dans la zone lotie, c'est possible que les gens acceptent de payer pour l'enlèvement des déchets de leur cour. Mais dans la zone non lotie ... chacun veut balayer les déchets de la cour et les mettre dans une fosse puis les arroser. Si ces ordures pourrissent, on les transporte dans les champs comme fumier. Maintenant on veut que les gens déposent des poubelles devant leur porte, dans lesquelles les déchets sont jetés et des gens vont venir les enlever pour aller les jeter en brousse inutilement. Les gens ne vont pas accepter. Ces ordures sont utiles pour les cultivateurs, elles sont mieux que l'engrais. Nous les cultivateurs avons besoin de ces déchets, on n'acceptera pas de donner nos déchets pour que des gens les enlèvent alors que nous-mêmes en avons besoin » [Z. Derra, usager secteur 3 de Boromo].

Les fosses fumières : la version technique du trou à déchets

Parallèlement à l'usage des « trous à déchets », les projets de développement ont fait depuis un certain temps la promotion des fosses fumières, de manière à intensifier la productivité de la technique déjà fort bien connue des paysans. D'un point de vue agricole, le fumier est en effet considéré par les techniciens comme très efficace au niveau agronomique : il enrichit le sol à peu de frais durant plusieurs années, tandis que l'engrais, au coût élevé, doit être renouvelé annuellement. Cependant, la quantité de compost fournie par une exploitation ne suffit pas à amender tous les champs qu'elle cultive.

« Nous on a toujours vu utiliser les ordures ... A ce moment les champs étaient tout près. Il y en avait aussi en brousse, mais pour ceux là on ne mettait pas de fumier. A cette époque il n'y avait pas de poubelle. On dispersait dans les champs » [Karim Guira, secteur 2].

« ... C'est depuis à peu près 30 ans qu'on utilise le fumier. Ce sont les Blancs qui ont dit que c'est comme ça qu'il faut faire. C'est un projet qui est venu nous dire ça. On utilise la saleté car ça fait bien grossir le coton. Lorsqu'il y avait la poubelle commune, ceux qui voulaient ramasser le faisaient, mais peu de gens connaissaient et étaient intéressés. Comme les gens ont commencé à comprendre, ils ont tout ramassé » [A. Démé, secteur 2].

Selon les promoteurs des fosses fumières, celles-ci doivent être construites en briques et en ciment. Les déchets doivent y être déposés en couches successives : une couche de ligneux (tiges de mil, herbes), une couche d'excréments d'animaux, une couche d'ordures ménagères. Les déchets non biodégradables (sachets, boîtes de conserve, fil de fer, etc.) doivent être préalablement triés. Idéalement, la fosse doit être remplie en une seule fois et recouverte de terre puis être arrosée régulièrement à raison d'une barrique d'eau par semaine, afin de favoriser une rapide décomposition des déchets (trois mois).

A Réo, les dernières campagnes de promotion des fosses fumières datent des années 2002-2003. Les fosses de transformation des déchets en fumier ont été installées par le Projet national de gestion des terroirs (PNGT) et le Projet de développement local du Sanguié et du Boulkiemdé (PDELSAB). Ce projet a financé à hauteur de 80 % les groupements masculins et 90% les

groupements féminins. Cette contribution a été évaluée par le PDELSAB en espèces, mais elle a été attribuée en espèces ou en nature (ciment). L'appui (financier et formation) a été donné directement au groupement qui s'est chargé de désigner les familles les unes après les autres, l'objectif étant que d'ici la fin du projet toutes les familles aient accès aux fosses fumières. Dans certains cas il existe un mode collectif de gestion de la fosse fumière lié à des activités de production agricole communes. Ainsi, au sein de groupements tels que celui d'Ekulkula le remplissage de la fosse et la transformation du fumier se font de façon collective. Le fumier est utilisé dans un champ commun cultivé par le groupement, les produits récoltés sont vendus et la recette gardée dans une caisse par le trésorier.

Le difficile traitement des eaux usées

Les latrines

Dans les deux villes, il ressort que les variables qui expliquent l'usage des latrines sont l'installation de la concession dans une zone lotie et les revenus du chef de famille.

A Réo, c'est dans les concessions de la cité administrative (secteur 1), du secteur 2, et du centre ville que nous avons remarqué la présence de latrines ou de douchières avec une fosse. A Boromo, le lotissement est plus étendu et plus ancien. Il a entraîné une restriction de l'espace vacant si bien que les concessions doivent être pourvues de latrines :

« En ville si tu n'as pas de latrines, tu es mort » [I. Seynou, Boromo].

« Nous n'avions pas de latrines parce que nous avions la brousse à côté ; maintenant que les gens ont construit entre nous et la brousse, nous sommes obligés de construire des cabinets » [T. Sougué, Boromo].

Actuellement, les familles sans latrines sont principalement celles des quartiers non lotis, ou celles des quartiers éloignés du centre-ville. Au quartier winye (secteur 2) de Boromo, peu de concessions ont des latrines : les gens se soulagent dans un espace relativement boisé à la limite des champs de case. Ce lieu sert également de pâture aux animaux.

A Réo, les habitants de concessions sans latrines défèquent, souvent la nuit, à l'abri des regards, dans des espaces publics, ou en accès libre. Certains lieux de la ville sont d'ailleurs reconnus comme des lieux d'aisance (montée de la colline près du marché, divers terrains vagues, certaines cours d'école, la cour du CM). Les gens utilisent aussi des pots qu'ils vident à l'extérieur de la concession.

Dans les secteurs périphériques et dans les villages avoisinants, les gens défèquent sur le champ de case en brousse, et creusent parfois un petit trou pour enterrer leurs excréta, surtout en saison des pluies, lorsque les porcs sont parqués et ne jouent plus le rôle de « nettoyeurs ».

La vidange des fosses

A Réo comme à Boromo, il n'existe pas de service de vidange. La vidange des latrines se fait de façon manuelle, à l'aide de seaux, par des personnes spécialisées. Les déchets sont vidés dans la rue, généralement juste derrière le mur des latrines, ce qui cause des désagréments à l'entourage dans les deux jours qui suivent. Une fois secs, les excréments sont réutilisés pour fumer les champs.

Au secteur 1 de Boromo, des jeunes évoquent les difficultés posées par les odeurs qui émanent de la vidange des latrines de la gare.

« Les odeurs des W.-C., ça dérange. En principe, ils font l'opération la nuit pour vider. Ils ont un système de désinfection avec du grésil ou du pétrole. Ça met une journée pour supporter l'odeur et

après ça passe. Mais il faut reconnaître que là, je ne sais pas si c'est au niveau de la gare, les évacuations des eaux usées de la gare, on dirait que chaque nuit ils viennent verser ça ici. Quand on vide et que le vent vient ici, là c'est la merde, on ne peut pas supporter ça. Vous imaginez les gens venant de Bobo, Ouaga, etc. Chaque nuit on vient vider ça ici, ça nous emmerde. Vu qu'il fait chaud et qu'on se couche dehors, tu reçois le vent et toutes les odeurs ... On est obligé de rentrer dedans » [M. Ganou, secteur 1, Boromo].

Les eaux de lessive et de vaisselle

Nous avons vu plus haut que l'eau de lessive et de vaisselle est déversée sur les « trous à déchets ». Elle est aussi utilisée pour diminuer la poussière dans la cour. Cependant lorsque la quantité d'eau est importante, comme les nombreuses bassines de la lessive, elle est jetée dans la rue.

Dans les deux villes, quelles que soient les concessions, l'eau de lavage des marmites est jetée à l'extérieur : il est mieux vu de jeter cette eau dans les fossés, s'il en existe, que dans la rue dans la mesure où les gens pensent que cette eau enjambée produit des irritations au niveau des cuisses et des fesses lorsqu'on l'enjambe ou que l'on marche dedans¹⁵ :

« On fait la vaisselle dans la cour, mais l'eau des marmites noires, on lave ça dehors. Si tu laves ça dans la cour, tu auras des problèmes. Car si une personne va traverser ça, ça va faire mal. Si on te voit faire ça, on va te dire de ne pas passer. Même dehors si tu passes là-dessus ça va t'irriter. Tu ne pourras pas marcher, il faudra que tu écarter les jambes comme ça » [A. Sanou, femme du secteur 1, Boromo].

« On lave dedans mais on ne peut pas laver les marmites noires au même endroit car si tu enjambes, cette eau va faire enfler entre tes cuisses. On doit mettre du beurre de karité pour calmer. Moi, j'ai eu ça car je ne savais pas » [M. Fofana, femme du secteur 1, Boromo].

La difficile gestion des eaux pluviales

L'écoulement des eaux de pluies au moment de l'hivernage est l'objet de deux types de représentations, tant à Réo qu'à Boromo. D'une part les gens considèrent que la pluie permet d'assainir la ville en emportant les déchets dans les bas-fonds et les fleuves. D'autre part, l'eau amplifie les problèmes de traitement des eaux usées.

L'eau est d'abord perçue comme ayant une action assainissante. A Boromo, certains pensent que l'eau de pluie peut « laver les saletés et emporter les mauvaises odeurs », les déchets inutiles étant censés être emportés jusqu'au Mouhoun et avalés par les eaux :

« En saison des pluies les déchets sont emportés. Les gens de l'hôpital viennent mettre des produits dans les puits. S'il pleut, toutes les saletés partent dans le Mouhoun, ça nettoie très bien car ça emporte tout » [I. Guira, jeune du secteur 1, Boromo].

« En saison des pluies, les rues sont moins sales car l'eau emporte tout jusqu'en brousse » [C. Bani, Boromo].

Cependant, la saison des pluies est, en pratique, le moment où les rues sont les plus sales et les moins accessibles : la boue se mêle aux sachets plastiques, l'eau stagne partout et les routes sont difficilement praticables, les fosses des latrines et le seul caniveau de la ville (le long de la route nationale) débordent.

¹⁵ L'étude Shadyc-Gril (2002 : 41-42) et celle de Laure Albigès (2007) font le même constat pour Bobo-Dioulasso et Fada N'Gourma.

« Comme il n'y a pas de fossé l'eau nous fatigue beaucoup. Elle rentre parfois dans les cours et l'accès est difficile. Mais s'il pleut ça emporte les ordures. Si les gens ne ramassent pas leurs ordures, l'eau les emporte dans un autre quartier et ça se cale dans les six mètres. Si toi, tu arranges bien ta parcelle et que ce n'est pas le cas du voisin, le tout va venir chez toi. Dans la rue, tu marches toujours sur la parcelle de quelqu'un » [A.Démé, secteur 2, Boromo].

« En saison des pluies, quand l'eau coule, elle amène les sachets et on ne peut pas passer. La pluie amène les déchets dans le marigot. Quand il pleut beaucoup ce n'est pas bien car l'eau ramène des choses qui ne sont pas dans les six mètres. Ce sont des sachets ou des vieux habits. Ça se cale ici et ça reste coincé » [Traoré, secteur 1, Boromo].

« Si vous voulez sentir que Boromo est sale, venez en hivernage, vous allez voir, c'est dégueulasse ! Sur le goudron, on ne voit pas le vrai visage de Boromo. Il y a des endroits, même si on te donne de l'argent pour traverser, tu ne voudras pas. » [Institutrice, Boromo].

Plus particulièrement à Réo, dans les espaces de soulagement que nous avons décrits plus haut, les selles restent fraîches et ne sont plus mangées par les porcs désormais parqués, et les mauvaises odeurs se propagent :

« Réo n'est pas trop propre. On perçoit l'odeur des selles et des urines, surtout en saison des pluies » [Mme Bado, secteur 2, Réo].

« Les gens et les animaux font au hasard et quand il pleut, ça se rassemble et il y a des difficultés à sortir sur la voie, ça vient devant ta porte. Il faut sortir tout racler et aller mettre là bas » [L. Delma, secteur 2, Réo].

« En saison des pluies c'est un problème car tous les déchets veulent venir sur la route, tu peux marcher dans la merde » [M. Digoumdié, Boromo].

Les gens de Réo remarquent qu'ils souffrent de mycoses au niveau des pieds ([*bofunfun*] en [*jula*]) et ils les attribuent à la saleté environnante.

A Réo, l'accès à l'eau potable devient difficile dans les secteurs situés dans les bas-fonds. Au secteur 6 par exemple, les puisards sont vite inondés et les excréments sont drainés vers ces puits non protégés : l'eau devient inutilisable. Pour pallier l'inondation des puisards, les maraîchers consolident les parois à l'aide de cailloux.

« En juillet-août c'est difficile car ici nous sommes dans un bas-fond. Durant cette période nous sommes envahis car l'eau vient de ce côté et quand ça arrive ici tout vient devant ma concession et ça salit le puits qu'on a creusé. Donc on n'a plus le choix. Nous sommes obligés de boire de l'eau un peu pourrie. Après l'hivernage nous devons chercher un autre puits et en creuser un nouveau. Après chaque hivernage c'est comme ça ... Les femmes puisent et mettent directement dans le canari et on consomme. Nous ne sommes pas en sécurité. Quand elles puisent l'eau, elles mettent un mouchoir pour filtrer... Pour nous la priorité c'est l'eau. Les latrines c'est bien pour l'hygiène car lorsqu'il y a des saletés par terre ça peut tomber dans le puits... Moi, je vais sous le manguier. Mais c'est délicat car c'est bientôt l'hivernage. L'eau soulève tout cela et ça va tomber dedans » [B. Bationo, secteur 6 Réo].

La question des « sachets noirs »

En tant que déchet non biodégradable, le sachet noir est l'objet de représentations et de traitements variables. En tant qu'objet, le sachet noir est pour ceux qui l'utilisent un moyen pratique de transporter ses achats et de les cacher, mais il est aussi considéré comme un marqueur de statut social puisqu'il souligne la capacité de l'acheteur à acheter dans les boutiques.

« Ce sont ceux qui ont les moyens qui les utilisent, ça ne cause pas de problèmes mais c'est les moyens qui manquent pour payer ça » [M. Kansono, Réo].

Le sachet usagé comme fumier...

Dans les deux villes, les paysans disent mélanger les sachets noirs aux autres ordures dans le « trou à déchets » ou le tas de compost pour amender les champs :

« Quand on ramasse, on ne fait pas de tri, on ne brûle pas les sachets de façon systématique. On ramasse aussi les sachets pour amener aux champs, on met tout là-bas. Ça n'empêche pas l'eau de passer. On met les boîtes de conserves aussi ... Toutes les ordures sont bonnes, les sachets aussi c'est bon » [B. Coulibaly, secteur 2, Boromo].

Mais quand il y en a trop, ils sont brûlés pour mieux être mélangés au fumier :

« On ne brûle jamais avant d'emmener aux champs, il n'y a pas de tri. Les sachets et le fer vont aussi dans les champs. S'il y en a un peu trop, on peut brûler avant, sinon ça va pour la terre » [A. Guira, secteur 1, Boromo].

« On ne trie pas, s'il y a des sachets, on les met ensemble et si on met le feu, les cendres se mélangent dans le fumier et c'est très bien aussi » [S. Sinou, secteur 1, Boromo].

Ces pratiques sont accompagnées de l'idée selon laquelle le sachet plastique n'est pas mauvais pour la terre ou parfois même qu'il est bon :

« Ce sont les fers que l'on jette, mais les plastiques ça va aux champs, c'est bon pour la terre parce que ça pourrit » [A. Démé, vieux du secteur 2, Boromo].

Nous avons observé des pratiques intermédiaires de la part d'agriculteurs qui considèrent les sachets comme nuisibles mais évoquent le manque de temps pour les trier :

« Les sachets et les boîtes de conserves ne se décomposent pas, mais on les laisse quand même car on n'a pas le temps pour trier tout ça. Mais on sait que ce n'est pas bon » [A. Guira, secteur 2, Boromo].

« On ne trie pas les sachets et les boîtes à part. Il n'y a pas un autre coin pour mettre les ordures. Mais, ça ne pose pas un problème seulement pour la terre. Parfois aussi les bœufs mangent ça, mais comment faire ? » [O. Kini, secteur 1, Boromo].

Dans les concessions d'agriculteurs les sachets plastiques, qu'ils soient considérés comme bons ou mauvais, ne sont donc pas triés et, qu'ils soient brûlés ou non, sont épandus dans les champs avec le fumier. Ces pratiques renvoient globalement à la conception de la terre comme une « grande avaleuse » qui peut tout digérer, nettoyer, purifier :

« La terre nous avale dans son ventre et n'a jamais d'ingestion. La terre est un grand croque-mort. Anciennement, aucun médicament ne se prenait sans y ajouter une pincée de terre... La terre purifie et transforme le mal en bien » [T. Sougué, 20/02/02, Boromo].

Le sachet usagé recyclé

A Réo, nous avons observé que les sachets usagés sont parfois recyclés. Au-delà de leur fonction première de contenant, ils servent également à la conservation des papiers, comme « savonnaire », comme papier hygiénique. Les enfants les collectent, les lavent et les revendent 25 francs CFA pour dix sachets. Certains usagers sont toutefois réticents à l'idée d'utiliser un sachet récupéré, dans la mesure où ils en ignorent la provenance.

Le sachet noir usagé : un déchet public inutile et nuisible

Dans les concessions d'agriculteurs le sachet peut être recyclé ou trouver une place dans le fumier. En revanche, dans les concessions qui ne possèdent pas de trou à déchets, et rejettent leurs déchets à l'extérieur (dans les bacs à ordures ou les dépotoirs), le sachet noir devient un véritable problème, notamment à Boromo. On insiste sur le danger qu'il constitue pour le bétail qui erre en dehors des concessions. Les quelques agriculteurs de Boromo qui possèdent des étables et y jettent leurs déchets veillent d'ailleurs à ne pas y mettre les sachets.

« Les sachets, c'est le Sida des animaux ! » [Délégué du secteur 1, Boromo].

« Ce sont les sachets plastiques qui dérangent le plus, ça tue les bêtes et ça dérange de voir, on ne sait pas ce qu'on peut faire pour ça » [A. Démé, secteur 2, Boromo].

« Les sachets c'est un problème à partir du moment où nos animaux bouffent ça... Il faut reconnaître aussi que ça pollue l'environnement. Ailleurs on essaie d'enlever ça » [M. Ganou, secteur 1, Boromo].

Les sachets emportés par le vent depuis les terrains vagues et les dépotoirs vers les buissons ou sur les farines étalées par les femmes sont considérés comme vecteurs de maladies, si bien qu'à Boromo, où le problème semble être vécu avec plus d'intensité par les fonctionnaires, les personnes souhaitent un traitement public de ce type de déchets.

« Moi, je ne veux pas payer pour qu'on enlève mes ordures, j'en ai besoin pour mon champ. Mais je serais d'accord de payer pour qu'on enlève les sachets plastiques » [I. Guira, Boromo]

« Il y a le vrai engrais qu'on paye, mais c'est cher et moins bon que le fumier. Si on doit payer pour enlever les ordures, on ne va pas accepter. Mais si c'est pour enlever les sachets plastiques, là on est d'accord » [A. Traoré, secteur 1, Boromo].

« Ce sont les sachets plastiques qui posent le plus de problèmes. Si on peut se débarrasser des sachets, on est content » [A. Guira, secteur 2, Boromo].

Nombreux sont ceux qui, parmi les fonctionnaires de la ville de Boromo, manifestent la volonté de revenir à l'utilisation des feuilles, des paniers, ou du papier qui servaient autrefois de contenant.

« Nous ne connaissions que les feuilles des arbres qu'on utilisait pour envelopper les choses. C'était propre et c'était plus simple. Mais comme les sachets plastiques sont venus, on se dit développé, mais il y a encore les effets du développement qui sont là et qui nous nuisent ... C'est vrai que les sachets noirs sont plus discrets que les paniers, mais vous constatez, il y a trop de sachets noirs maintenant dans la ville » [A. Keita, secteur 4, Boromo].

« Moi ce que je redoute le plus ce sont les sachets plastiques... si je vais dans une boutique et que je veux du savon, on me met cela dans un sachet plastique. Lorsque je pars dans une autre boutique, c'est devenu une habitude... Pour aller payer du savon encore, pourquoi ne pas prendre ce même sachet plastique ? Et même je vois parfois des gens qui demandent le sachet de façon systématique. Les gens voient tout de suite la protection de ce qu'ils viennent d'acheter. Mais ce que cela va causer par la suite ... Les gens veulent le sachet, c'est bien de l'avoir, ça montre qu'on vient de payer quelque chose. Et quand on ne met pas dans le sachet plastique c'est comme si quelque part le commerçant n'avait pas atteint son but. C'est important aussi pour le commerçant car ça lui fait de la clientèle. Moi les sachets plastiques, je n'aime pas. Quand on était petit et qu'on voulait des galettes tu partais avec ton plat et tu mettais dedans ou on mettait dans du papier... La population a une part de responsabilité mais à ce stade, il faut une pression de haut niveau. Puisque ces sachets sont prévus aussi dans un but commercial. Il faut qu'on arrive à faire immobiliser ce truc pour faire revenir les gens à l'ancien

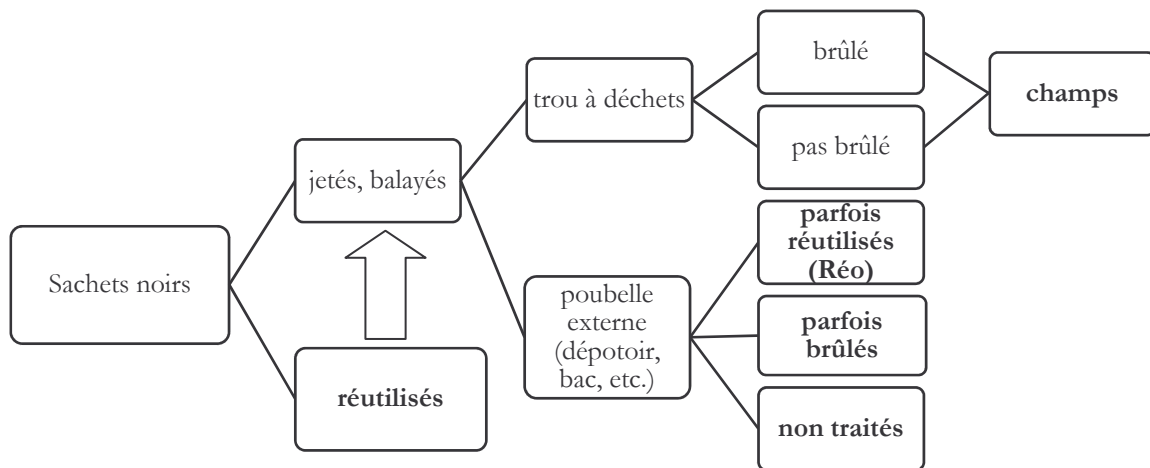
système... En saison pluvieuse, tu prends la voie et les vois dans la boue, moi ça me dérange. Ce n'est pas dégradable donc ça ne fait que se multiplier dans la ville » [M. Karambela, secteur 2, Réo].

Dans les concessions, lorsqu'ils ne sont pas directement réutilisés à d'autres fins par les usagers, les sachets noirs sont considérés au même titre que les déchets organiques et ne sont pas triés. Ceci soit par manque de temps, soit parce qu'ils sont considérés comme bons ou neutres pour le compost. En cela ils sont traités selon la chaîne de gestes des produits en sachets et des résidus de repas que nous avons décrite plus haut. Après le stockage dans le trou à déchets ou la poubelle principale, qu'ils soient brûlés ou non, les plastiques sont incorporés au fumier par les agriculteurs. Ils sont jetés avec les autres déchets dans les dépotoirs par les habitants des concessions les plus éloignés de l'activité agricole.

Avant d'être jeté, le sachet noir peut être réutilisé plusieurs fois à d'autres fins que le transport des achats. Jeté dans la rue avec les autres déchets domestiques le sachet noir suit quatre itinéraires différents :

- il est parfois l'objet d'initiatives individuelles de recyclage (à Réo notamment) ;
- il est parfois brûlé lorsque les habitants des concessions balaiant devant leurs cours et veulent se débarrasser des déchets accumulés ;
- le plus souvent il ne fait l'objet d'aucun traitement et est simplement laissé dans la rue ;
- certaines ONG disent vouloir s'intéresser au recyclage des sacs en plastique pour la fabrication d'objets tels que poupées, sacs, et chapeaux (voir en annexe, l'initiative avortée de Nature et Vie). Pour l'instant, il nous semble qu'aucune action de ce genre ne soit véritablement fonctionnelle.

Figure 6. Itinéraires des sachets noirs à Réo et Boromo



LOGIQUES DE CONSTRUCTION DE L'ESPACE – LES ORDURES COMME LIMITE

Les lieux de déversement des ordures sont des espaces limitrophes qui font le lien entre le dehors et le dedans et peuvent être décrits comme :

« [Une] marge socialement construite par [les] usagers, qui exprime à la fois le débordement de l'espace privé et la mise à distance dans l'espace public » (Shadyc-Gril, 2002 : 74).

Les devantures des cours, voire les rues, sont en effet des lieux utilisés pour y faire tout ce que l'on se refuse à faire dans l'espace privé, c'est-à-dire tout ce que l'on considère comme sale : les poubelles familiales y sont placées, on y déverse les eaux usées, on y creuse les puits perdus.

« La cour est nettoyée mais en dehors de la cour, à la porte, c'est la merde déjà » [Soubeiga, président du Comité d'hygiène, Réo].

« A la maison il faut balayer car c'est joli à voir, mais en dehors de la maison, comme c'est à côté, on s'en fout » [F. Kambine, Réo].

Le contraste entre le niveau de propreté important des concessions et celui graduellement plus faible des rues montre bien que les ordures permettent de construire une limite. Au fond, cette fonction de mise à distance était déjà celle des jardins de case dans lesquels étaient déversées les ordures de la concession pour amender la terre. Mais s'agit-il véritablement d'une limite entre public et privé ?

Il s'agirait bien plutôt d'une limite beaucoup plus concrète entre espace habité et approprié, et espace inhabité et inapproprié. De la même manière que les jardins de case au village constituent un espace transitoire entre l'espace habité et l'espace des champs, il semble bien que dans le contexte « rurbain » actuel les ordures continuent de marquer la limite entre les espaces investis par soi, les espaces investis par les autres, et les espaces non investis.

Dans les deux villes, nous avons observé que les devantures des lieux d'habitation font souvent l'objet d'une appropriation progressive. Ces lieux servent tantôt aux activités ménagères (lessive, vaisselle), aux petits commerces (atiéké, fritures, arachides, etc.), tantôt de lieux de « causeries » pour les hommes ou encore d'aires de jeux pour les enfants. Ils servent parfois aussi d'enclos pour les animaux ou peuvent être utilisés pour accueillir les invités lors des cérémonies de baptême, de mariage et de funérailles. Les habitants investissent des « morceaux » de l'espace public et se l'approprient.

A ces formes d'appropriation fragmentaire de l'espace public pour y conduire des activités privées répondent les pratiques de rejet de déchets ménagers et humains. Ainsi, un adulte ne se soulagera jamais à la devanture d'une cour, tandis qu'il est fréquent de voir des personnes se soulager au pied du mur d'enceinte d'un bâtiment public, aux portes des toilettes publiques du marché de Réo, dans les cours des CM ou des écoles. Nous avons aussi observé une appropriation des espaces privés en l'absence de leur propriétaire pour en faire des toilettes ou un espace de rejet des déchets :

« Il y a un W.-C. pour la maison qui est derrière. Nous on utilise ça car il n'y a pas de clôture. Les gens sont d'accord sinon ils seraient venus nous le dire. Mais si c'était le propriétaire de la cour, il n'allait pas accepter » [F. Kambine, Réo].

« Les gens se cachent pour déféquer. Le lieu peut appartenir à quelqu'un mais on se cache. Si vous avez votre maison et la malchance de ne pas avoir fermé, ça devient le W.-C. public. Tout le monde va s'y mettre » [A. Nicolas, Réo].

Il ressort assez nettement que ces pratiques manifestent une conception de l'espace selon laquelle ce qui n'est pas habité ou défendu peut-être approprié par n'importe qui. Cette est conception également relevée à Ouagadougou et Bobo Dioulasso par l'étude du Shadyc-Gril :

« Selon l'habitus populaire, la première caractéristique de l'espace public est de n'appartenir à aucune famille, donc à personne. [...] c'est-à-dire appropriable privativement par toute personne capable de s'en saisir pour en faire un usage privé ! [...] tout espace non utilisé par quelqu'un est donc éventuellement 'propre' à accueillir les déchets » (Shadyc-Gril, 2002 : 98).

Les habitants des petites villes ne conçoivent donc guère l'espace de celles-ci comme des « espaces publics ». L'espace de la ville est d'abord conçu comme un espace qui n'appartient à personne et qui, parce qu'il n'est pas approprié, est en libre accès. Un espace est respecté et entretenu s'il est approprié et cette appropriation doit être manifestée et défendue. Cette conception fait très largement écho aux droits fonciers fondés sur le travail de défriche et d'investissement mais qui, dans les contextes de pression accrue sur les terres, doivent être continûment manifestés et défendus pour être garantis et respectés.

Les espaces non appropriés sont caractérisés comme tels par la possibilité d'y rejeter les déchets et de les constituer en aires de soulagement, ou au contraire sont investis et appropriés à travers la conduite d'activités privées.

OUVERTURE : LA TRANSFORMATION DE L'ASSAINISSEMENT EN PROBLÈME SOCIAL

Comme le dit Karl Marx « ... *l'humanité ne se pose jamais que des problèmes qu'elle peut résoudre, car, à y regarder de plus près, il se trouvera toujours que le problème lui-même ne surgit que là où les conditions matérielles pour le résoudre existent déjà ou du moins sont en voie de devenir* » (*Critique de l'Économie Politique*, Préface, 1859). A quelle condition la question de l'assainissement peut-elle devenir un problème social à l'échelle de nos communes ? Il nous semble que la série de situations que nous avons étudiées dans les pages qui précèdent et les comparaisons que nous avons pu faire entre deux villes de même dimension démographique mais ayant des histoires économiques et politiques différentes nous permettent d'avancer quelques propositions sur le sujet. Nous faisons l'hypothèse que la montée en généralité d'un problème est le préalable à l'intervention publique et en garantit en quelque sorte l'appropriation dès lors que celle-ci y répond de manière adéquate. Cette manière de voir s'oppose aux pratiques habituelles de l'aide qui a tendance à « trouver des problèmes aux solutions » (Naudet, 1999) et court-circuite souvent, par l'ensemble des moyens qu'elle met à disposition dans une commune, la maturation lente d'une question qui pourrait éventuellement se transformer en question collective (voir sur ce sujet les enquêtes menées à Fada N'Gourma par L. Albigès, 2007). Parmi ces propositions nous mentionnerons notamment :

▷ **L'effectivité du lotissement**

L'investissement des parcelles par des bâtiments habités limite la possibilité d'avoir des champs proches de la concession et d'installer des trous à déchets. Il limite également les possibilités de rejet dans des parcelles non investies. Nous avons vu en effet que les conceptions de l'espace de la ville ne se font pas selon une dichotomie privé/public mais selon une distinction entre des espaces appropriés et défendus comme tels et des espaces non appropriés ou non défendus, si bien que les espaces de la ville qui font l'objet d'une appropriation manifeste sont moins susceptibles de recevoir les déchets des concessions qui ne peuvent en internaliser le traitement.

▷ **L'absence d'activité agricole et le niveau de vie**

L'absence d'activité agricole constitue un déterminant de la conversion de l'assainissement en problème social pour trois raisons. Au plan pratique, les concessions dans lesquelles les habitants n'exercent pas d'activité agricole ne peuvent pas internaliser facilement le traitement de leurs déchets domestiques. Au plan culturel, c'est dans cette population qu'on trouve le plus de gens qui ont suivi un cursus scolaire qui les a familiarisés avec des notions hygiénistes et qui sont donc les plus prompts à considérer que la saleté de la ville est un désagrément public. Au plan économique, cette population bénéficie de revenus supérieurs à la moyenne et donc d'un niveau d'équipement domestique qui rend nécessaire la création de services de maintenance connexes. La possibilité de faire construire des latrines, des douchières ou d'avoir un robinet chez soi suppose l'équipement de la ville en service de vidange et en système d'écoulement des eaux usées.

▷ **L'effectivité dans l'utilisation des infrastructures urbaines**

Si le niveau d'équipement privé détermine le besoin de services connexes de maintenance, on a vu par ailleurs que l'existence d'infrastructures publiques (gare routière, marché, centre médical) s'accompagne rarement d'un système d'entretien adapté mais que le personnel et les usagers semblent s'en accommoder. Les seules exceptions concernent les latrines publiques à Boromo, très utilisées par les voyageurs de passage qui sont disposés à payer pour le service, ce qui a l'avantage de créer un marché potentiel de l'assainissement pour quelques entrepreneurs locaux. Le danger de cette vision c'est évidemment que les autorités communales ne s'intéressent qu'à l'entretien des infrastructures pour lesquelles des prélèvements peuvent être effectués et ne déploient pas de stratégie globale, notamment pour les activités plus difficilement finançables.

▷ **L'anticipation des besoins**

En rapport avec ce qui vient d'être dit, il est évident que l'existence d'un marché du travail potentiel autour des tâches liées à l'assainissement crée une logique d'anticipation chez des acteurs locaux de statuts divers – opérateurs privés, fonctionnaires, particuliers – et contribue à faire de cette question un enjeu dans le débat local.

ANNEXE

L'intervention inachevée de la Fondation Nature et Vie

Basée à Ouagadougou, la Fondation Nature et Vie a proposé en avril 2005 à Boromo, sur demande de la mairie, un théâtre-forum présentant l'un de ses volets d'action : la récupération et la transformation des sachets plastiques, dans un but d'assainissement. Selon le coordonnateur de Nature et Vie, « *la Fondation travaille à sensibiliser et former la population en matière d'éducation environnementale surtout, en matière de conservation et de valorisation des ressources naturelles et aussi en matière d'animation du milieu* ». Différents objets réalisés à partir de plastiques récupérés ont été exposés. Les principaux acteurs ou associations impliqués dans le domaine de l'assainissement à Boromo n'ont pas été invités au théâtre-forum. Pour les agents de la mairie, les invitations s'adressaient prioritairement aux filles entre 14 et 21 ans, ainsi qu'aux associations féminines. Pour eux, seul le manque de temps explique qu'on n'ait pas convié un plus grand nombre de personnes.

A l'issue du forum, plus d'une centaine de grands sacs plastiques a été distribuée. Les participants se sont engagés à ramasser les sachets plastiques de la ville et à ramener les sacs de la Fondation à la mairie. Selon eux, un camion devait venir les chercher pour les transporter vers Ouagadougou où les sachets seraient recyclés.

Tous les sacs ont été distribués dans les familles des participants au forum. Seul le CLAC, non convié au forum mais ayant récupéré quelques sacs par le biais d'autres associations, a pris l'initiative d'en déposer quelques-uns dans des lieux publics : cybercafé, télécentres, gare, restaurants, etc.

A ce jour, une trentaine de sacs ont été remplis et déposés à la mairie. Ce sont principalement les enfants qui ont été mis à contribution pour ramasser les sachets aux alentours des concessions. Personne n'est jamais venu les récupérer et ils ont été laissés près de la mairie. Pour le coordonnateur de la Fondation, le malentendu avec la population est total car il n'a jamais été question de venir chercher les sacs :

« Le principe est d'aller vider les sacs quelque part une fois remplis, d'éviter les sachets dispersés. C'est comme lorsqu'il y a des poubelles qui sont placées. Lorsqu'elles sont pleines, on va les vider. Il y a toujours en dehors de la ville des endroits où on peut vider, même si ce sont des poubelles géantes. Nous savons que ça également ce n'est pas bien, tant que ce n'est pas un endroit aménagé pour accueillir ce genre de déchets. Mais comme c'était une action ponctuelle, il fallait commencer par cela, en attendant de penser toute la stratégie de l'amont jusqu'à l'aval pour qu'on sache ce qu'on va faire avec eux » [J.M Delwende Kuela, Ouagadougou].

Les sacs distribués devaient donc servir de poubelle, à vider régulièrement, ce que personne à Boromo ne semble avoir compris. Cette perspective est d'ailleurs difficilement concevable, puisqu'il n'existe que deux dépôts d'ordures dans la ville et aucun à l'extérieur.

Parmi ceux qui ont ramené les sacs de la Fondation, un grand nombre s'attendaient à recevoir une petite compensation afin d'être « encouragés » pour cette action. Or, pour le responsable, la Fondation est totalement contre le principe de la rémunération, « *cela allant totalement à l'encontre de l'Éducation des populations en matière d'assainissement* ».

La Fondation aurait également proposé de faire une formation sur le traitement des déchets et la transformation des sachets plastiques. Cette perspective enchanta un grand nombre de personnes persuadées d'avoir trouvé un métier. Mais aucune suite n'a été donnée à cette proposition. La Fondation dit quant à elle préférer ne plus donner de nouvelles tant qu'elle n'est pas sûre de pouvoir mener à bien son intervention.

BIBLIOGRAPHIE

Albigès, L., 2007. Gestion des déchets et assainissement à Fada N’Gourma : deux réalités, un récit. Rapport provisoire, Ouagadougou : Laboratoire Citoyennetés

Bourdieu, P., 2000 [1972], Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de trois études d'ethnologie kabyle, collection Point-Essais, Paris, Le Seuil.

Frioux, S., 2002. « Assainissement urbain et vie politique à Limoges, 1849-1914 », Cahiers d'Histoire 1-2.

Granier-Duermael, A.-L., 2006. Relations hommes femmes chez les Lyela de la région de Réo. Rapport d'étude, Ouagadougou : DDC.

Lourogo-Kaboré, W. M., 2006. Rapport de l'atelier SNV d'élaboration d'une stratégie d'hygiène et d'assainissement dans la commune de Boromo.

LYNX, 2002, Programme de Développement Communal de Boromo.

MIRAS, C., de et DORIER-APPRILL, E., 2002. Gestion des déchets urbains et aide à la décision municipale : municipalité de Mopti (Mali) et Circonscription Urbaine de Porto-Novo (Bénin), rapport final, Action de Recherche D08, Ministère français des Affaires Étrangères, PS-Eau (Programme Solidarité Eau)/ PDM (Partenariat pour le Développement Municipal) VOLUME I, 46p + annexes.

Mucchieli, L., 2002, « Criminologie, hygiénisme et eugénisme en France (1870-1914) : débats médicaux sur l'élimination des criminels réputés 'incorrigibles' », Revue d'histoire des sciences humaines 2 (3) : 57-88.

Naudet, J.-D., 1999, *Trouver des problèmes aux solutions. Vingt ans d'aide au Sahel*. Paris : Club du Sahel/Editions de l'OCDE.

Ouédraogo, S., 2007. « L'eau dans la commune de Boromo ». Rapport d'enquête SNV/Laboratoire Citoyennetés. Ouagadougou : Laboratoire Citoyennetés.

RdBF, 1984, ordonnance n° 84-055/CNR/PRES du 15 août 1984 portant Découpage du territoire en 30 provinces et 250 départements.

RdBF, 1987, Zatu n° AN IV-037/CNR/PRES du 21 mai 1987.

RdBF, 1993, loi n° 004/ADP du 12 mai 1993.

RdBF, 1996, loi n°09/96/ADP.

RdBF, 1997, loi n°005/97/ADP du 30/01/1997.

RdBF, 1998, décret d'application n°98-323/PRES/PM/MEE/MATS/MIHU/MS/MTT de la 28/07/1998 portant Réglementation collecte, stockage, transport, traitement et l'élimination des déchets urbains.

RdBF, 1998, Loi N°042/98/AN portant Organisation et fonctionnement des collectivités locales

Schoonbaert, S., 2004. La voirie bordelaise au XIX^{ème} siècle. L'administration et les pratiques municipales d'aménagement urbain (1807-1886). Thèse de doctorat. Institut d'urbanisme de Paris. 2 vol.

Shadyc-Gril, 2002. Une anthropologie politique de la fange : Conceptions culturelles, pratiques sociales et enjeux institutionnels de la propreté urbaine à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (Burkina Faso). Rapport PS-EAU.

Tripp, A. M., 2005. « Rethinking the Public and Private at Time of Transition: Conflict in Jinja District as a Microcosm of Change in Uganda », Working Paper of LORC n°2. Ryuku: Ryuku University.

Weber, M., 2003 [1922], Économie et société, Les catégories de la sociologie, Paris : Plon / Agora.

Études RECIT

Février 2007

- Étude n° 1 L'organisation des chances de vie dans la décentralisation burkinabè. Programme de recherche RECIT, 2004, 16 p.
- Étude n° 2 Les investissements des ruraux en milieu urbain. L'exemple des lotissements à Boromo et Siby (Province des Balé, Centre-Ouest du Burkina Faso), Delphine Langlade, J.-P. Jacob, 2004, 43 p.
- Étude n° 3 La mobilisation physique et financière dans le cadre du développement local : Exemples pris dans les provinces du Bazéga, du Boulgou et du Zoundwéogo (Centre-Sud du Burkina Faso) Maurice Yaogo, 2004, 51 p.
- Étude n° 4 La mobilisation financière dans la commune de Boromo, (Province des Balé, Centre-Ouest du Burkina Faso), Tonguin Sawadogo, 2004, 42 p.
- Étude n° 5 Les prélèvements locaux dans la commune de Boromo : Une analyse des perceptions et des pratiques d'acteurs, Mahamadou Diawara, 2004, 19 p.
- Étude n° 6 Sécurité foncière, bien commun, citoyenneté. Quelques réflexions à partir du cas burkinabé, Jean-Pierre Jacob, 2005, 27 p.
- Étude n° 7 Les prélèvements en milieu rural. Les contreparties pour l'accès à la terre dans les zones de vieille colonisation et de nouveaux fronts pionniers (ouest et extrême ouest Burkina Faso), Mahamadou Zongo, 2005, 28 p.
- Étude n° 8 « L'État n'est le père de personne ! ». Etude longitudinale de la mise en œuvre d'un lotissement dans la commune de Boromo (Province des Balé, Centre Ouest du Burkina Faso). 1^{ère} partie (2002-2005), J.-P. Jacob, J. Kieffer, L. Rouamba, I. Hema, 2005, 57 p.
- Étude n° 9 La grandeur de la cité. Migrations et reproduction politique dans trois villages moose de la vallée du Mouhoun (Burkina Faso), Luigi Arnaldi di Balme, 2006, 46 p.
- Étude n° 10 Partenaires ou citoyens ? La parafiscalité à Dédougou (Province du Mouhoun, Burkina Faso), Mahamadou Diawara, 2006, 23 p.
- Étude n° 11 Approche sociologique de l'offre et de la demande de soins de santé. L'exemple des injections dans la ville de Ouagadougou (Burkina Faso), Rachel Médah, 2006, 23 p.
- Étude n° 12 La question de l'équité dans l'accès aux soins de santé au Burkina Faso. Le point de vue de quelques infirmiers et membres des comités de santé, Valery Ridde, 2006, 36p.
- Étude n° 13 « Si tu as les feuilles, tu fais la loi », représentations et pratiques des jeunes Ouagalais pendant la campagne présidentielle de 2005 (Burkina Faso), Julien Kieffer, 2006, 20 p.
- Étude n° 14 Un unanimité politique presque parfait, les élections municipales du 23 avril 2006 dans

- trois communes de la province des Balé, Jean-Pierre Jacob, 2006, 38 p.
- Étude n° 15 Citoyenneté locale et citoyenneté formelle. La délivrance des pièces d'état civil à Boromo (province des Balé) et à Réo (province du Sanguié), Houodiè Malo, Rachel Médah, 2007, 46 p.
- Étude n°16 De la cour à la rue. Ethnographie de l'assainissement dans deux petites villes du Burkina Faso (Boromo, Réo). Anne-Lise Granier, Issouf Héma, Peter Hochet, 2007, 49 p.
- Étude n°17 Gestion des déchets et assainissement à Fada N'Gourma : deux réalités, un récit. Laure Albigès, 2007, 50 p. (en préparation)



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**

